p. 22. 23. 24. 25.

M. 4. 10

NICOLAS CREUZOT

Curé de Saint Loup a Auxerre, décedé le 31. decembre 1761. dans sa 64. année.

Pasteur puissant en œuvres et en paroles. Luc.

ABREGÉ
DE LA VIE
DE M. CREUSOT,
Curé de la Paroisse de S. Loup d'Auxerre,

Décédé en odeur de sainteté le 31 Décembre 1761.

Souvenez-vous de vos Pasteurs qui vous ont préché la parole de Dieu ; & considérant quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi.

S. Paul aux Hébreux. Ch. XIII. 7.

M. DCC. LXIV.

ABREGÉ
DE LA VIE
DE M. CREUSOT.

CE n'eſt qu'un Abregé que nous donnons ici, de la Vie de M. le Curé de ſaint Loup. Quand on a voulu prendre une connoiſſance un peu détaillée de ſes actions, on a vu naître un ſi grand nombre de faits, qu'on s'eſt vu contraint, ou de faire une vie fort étendue, ou de ſe reſſerrer dans les faits principaux. On a pris le dernier parti, comme plus conforme au goût du tems, & aux facultés du commun des fidéles, fort attentifs au prix des ouvrages. C'eſt la vie d'un Chrétien & d'un Curé parfait que nous donnons au Public. Tout y eſt à imiter. Les fidéles y verront les vertus chrétiennes réduites en pratique ; & les Paſteurs de l'Egliſe y apprendront, non par des paroles, mais par des œuvres, à quoi les engage la ſainteté du Sacerdoce, & le zèle dont ils doivent brûler, pour le ſalut des ames.

ARTICLE PREMIER.

Naiſſance de M. Creuſot. Innocence de ſes premiéres années. Son ſéjour à ſainte Barbe & ſa ſortie. Son double exil au Donjon. Il vient ſe fixer à Auxerre.

M. Nicolas Creuſot nâquit à Semur, Ville Capitale de l'Auxois, dans le Duché de Bourgogne, au mois de Mai 1698. Son Pere, Avocat du Roi au Bailliage de Semur, s'étoit attiré l'eſtime du Public, par ſa capacité & ſa conduite digne d'un Magiſtrat Chrétien. Il fut lié d'une étroite amitié avec M. Bourigaut, ſaint Prêtre du Diocèſe d'Angers, qui fut exilé à Semur, par une ſuite des troubles arrivés dans ſon Diocéſe, après la mort de M. Arnaud. Le pieux Magiſtrat profita beaucoup ſous ce vertueux Eccléſiaſtique : il lui rendit tous les ſervices qui pouvoient adoucir ſon exil : &, autant par amitié que par reconnoiſſance, il ſe chargea de l'exécution de ſes derniéres volontés.

Animé d'un nouveau zèle par les exemples & les avis du ſaint défunt, le Magiſtrat travailla plus que jamais, à donner à ſa famille une éducation chrétienne. De treize ou quatorze enfans qu'il eut, quatre de ſes filles embraſſérent la vie religieuſe, & trois de ſes fils

ſe conſacrérent à Dieu; l'un dans l'Abbaye de Vauclairs de la Réforme de Cîteaux, & deux autres dans l'état Eccléſiaſtique. L'aîné de ces deux freres eſt mort à Auxerre il y a quelques années, dans la maiſon même de M. le Curé de S. Loup, avec qui il demeuroit depuis longtems. Il ſe confeſſoit à lui, & il le regardoit comme ſon Pere. Il n'étoit que ſoudiacre, & il en faiſoit les fonctions dans la Paroiſſe, qu'il a toujours édifiée par la régularité de ſes mœurs, par les ſervices qu'il lui a rendus, & par la ſévère pénitence à laquelle il s'étoit conſacré.

Quelques favoriſés de graces qu'aient été les enfans dont nous venons de parler, M. Nicolas Creuſot ſemble être celui, ſur qui Dieu les a répandues avec plus de profuſion. Il reçut dès ſa jeuneſſe, les premiéres inſtructions tant pour la piété que pour les belles-lettres, d'un bon Prêtre qui étoit Vicaire de ſa Paroiſſe. La bonne terre de ſon cœur, cultivée par les ſoins de ce Vicaire, portoit dès ce tems-là même des fruits abondans. On remarquoit en lui un goût décidé pour la piété, une docilité merveilleuſe pour ſe laiſſer conduire, & avec cela cet amour de l'étude & des occupations ſérieuſes, cette gravité, cette ſimplicité, & cette candeur, qui ont toujours fait ſon caractère particulier.

En 1713, Monſieur ſon Pere l'envoya à Paris dans la Communauté de ſainte Barbe,

qui avoit alors M. Durieux pour Chef & premier Supérieur. Dans cette Ecole de doctrine & de ſageſſe, ſa piété prit de nouveaux accroiſſemens. Ceux qui ont été ſes condiſciples, & qui vivent encore, atteſtent qu'il montroit dès-lors les prémices des vertus chrétiennes & paſtorales qui ont éclaté dans la ſuite. Il employa les premiéres années à ſe faire un fond d'humanités & de belles-lettres. Il s'appliqua avec ſuccès à la Philoſophie. Après quoi il s'arrêta à la Théologie, comme à l'étude la plus conforme à ſon inclination.

Après l'Ecriture-Sainte, il choiſit pour guide S. Auguſtin. Il l'étudia avec beaucoup d'application ; faiſant des analyſes & des extraits de ſes livres les plus importans ; & tâchant de ſe remplir encore plus de ſon eſprit, que de la lettre de ſes ouvrages. Il s'appliqua ſinguliérement aux grandes vérités de la grace & de la morale chrétienne, que le ſaint Docteur a développées avec tant de force & tant d'onction. Par-là l'étude, bien loin de deſſécher ſon cœur, donna un nouveau feu à ſa piété. Il en devint plus humble, plus dépendant de l'eſprit de Dieu ; outre que ce riche fond de vérités dont il ſe rempliſſoit, étoit une proviſion, dans les deſſeins de la Providence, pour les ames qu'il auroit un jour à conduire.

On lui fit faire en quelque ſorte l'eſſai de cette conduite, en le chargeant à ſainte Barbe

d'un nombre de jeunes gens qui étudioient en Philoſophie. M. Creuſot ne ſe chargea qu'avec peine de cet emploi dont il connoiſſoit les dangers & l'importance. Il remplit ce poſte avec tout le zèle qu'on pouvoit attendre d'un homme de ſa piété ; & les preuves qu'il donna dans cette fonction, de ſa charité, de ſa vigilance, de ſa prudence, de ſa douceur & de ſa fermeté, ne firent qu'augmenter l'idée qu'on avoit de ſa vertu. Pour lui il comptoit peu ſur ſes efforts. C'eſt pourquoi il recouroit continuellement à Dieu par la priére ; afin d'attirer ſur ces jeunes plantes, cette ſeve de la grace qui peut ſeule donner la fécondité. Les jeunes gens avoient un amour & un reſpect tout particulier pour lui. Car outre le ſoin qu'il prenoit de les former à la piété, ſa charité s'étendoit juſqu'à leurs beſoins corporels. Il leur rendoit, lorſqu'ils étoient malades, les ſervices les plus bas & les plus pénibles ; il les conſoloit dans leurs peines ; il les égayoit même dans les converſations, ſans rien perdre du fond de ſa modeſtie & de ſa gravité ; & ſa bourſe auſſi bien que ſon cœur leur étoient toujours ouverts. Son humilité le portoit en cela à ſe cacher autant qu'il pouvoit. Mais malgré ſes précautions, il en faiſoit trop pour n'être pas connu. On a ſçu qu'il avoit prêté à quelques-uns de l'argent, qu'il a conſtamment refuſé de recevoir dans la ſuite.

C'eſt ainſi que M. Creuſot faiſoit, ſans le ſçavoir, l'apprentiſſage des vertus, & en quelque ſorte des fonctions paſtorales auxquelles Dieu le deſtinoit. Il étoit bien éloigné d'y prétendre. Il enviſageoit cette éminente dignité avec un reſpect mêlé de frayeur, à cauſe des périls qui en ſont inſéparables, & où échouent tous ceux qui s'y engagent témérairement. Etant incorporé à la Communauté de ſainte Barbe, dont l'oppoſition à la Bulle & au Formulaire, étoit connue de tout le monde, il eſpéroit trouver, à cauſe de l'iniquité des temps, un rempart invincible entre lui & le ſacerdoce : content de la derniére place dans le feſtin des nôces, comme plus conforme à ce ſaint loiſir que l'amour de la vérité lui faiſoit chercher. *Otium ſanctum quærit charitas veritatis.* (S. Aug. L. 19. de Civ. Dei, c. 19.)

Mais le maître du feſtin lui dit de monter plus haut. Dieu ſe ſervit autrefois de l'eunuque Eutrope, dont l'hiſtoire donne une fort mauvaiſe idée, pour élever ſaint Chryſoſtôme ſur le Siége de Conſtantinople : il ſe ſervit d'un Jéſuite, choſe fort ſurprenante, pour ouvrir à M. Creuſot l'entrée dans les ſaints Ordres. M. Creuſot avoit été rendre viſite à ce Religieux qui étoit ami de Monſieur ſon pere. Le Jéſuite lui dit, qu'il étoit ſurpris qu'il ne s'avançât pas dans l'état Eccléſiaſtique. M. Creuſot, ſans lui découvrir les grandes vues

de religion qui le conduiſoient, ſe contenta de dire au Jéſuite, pour couper court à tout, que ſon oppoſition à toute ſignature lui en fermoit l'entrée. Le Jéſuite, ſoit qu'il n'eût pas épouſé les erreurs de ſa Société, ou qu'il connût le phantôme du Janſéniſme pour ce qu'il eſt, ſe chargea de lever tous les obſtacles; & paſſant tout de ſuite à l'exécution, il obtint de M. l'Archevêque de Lyon, Adminiſtrateur de l'Evêché d'Autun pendant la vacance du Siége, le dimiſſoire néceſſaire pour tous les Ordres ſacrés.

Le doigt de Dieu étoit viſible dans cette affaire. Le Directeur & les Supérieurs de M. Creuſot s'empreſſérent de donner à l'Egliſe un ſi digne Miniſtre. Ils firent violence à ſon humilité; & la même charité qui lui avoit fait chercher le repos, lui fit prendre une vie d'emploi & de travail; lorſqu'il vit des marques évidentes de la volonté de Dieu. *Negotium juſtum ſuſcipit neceſſitas caritatis.* (S. Aug. ibid.) Il reçut l'onction ſacerdotale âgé d'environ 28 ans, & après avoir gardé pour les autres Ordres, les interſtices preſcrits par les Canons. Ce ſaint Miniſtre en condamnera bien d'autres, qui ſans ſcience, ſans vocation, ſouvent ſans mœurs, ſe chargent d'un fardeau formidable aux Anges mêmes, *Onus angelicis humeris formidandum:* qui regardent le ſaint miniſtére comme un moyen de s'enrichir, *exiſtimantium quæſtum eſſe pietatem*; (1. Tim.

VI. 5.) & qui en punition de leur témérité ſacrilége, ſont abandonnés à un ſens réprouvé, deviennent des écueils dans l'Egliſe, & des pierres de ſcandale où les fidéles vont ſe briſer.

La grace du ſacerdoce parut viſiblement en M. Creuſot, par un accroiſſement des vertus dont il avoit juſques-là donné l'exemple. S'il avoit eu la moindre ambition, il avoit une carriére toute ouverte pour parvenir aux Bénéfices. Il étoit fort connu de M. l'Abbé de Théſut, Secrétaire des commandemens du Prince Régent. Mais il étoit trop inſtruit, & trop ami de la croix, pour chercher autre choſe dans l'Egliſe, que l'avantage de l'Egliſe même; c'eſt à-dire, ſon ſalut & la ſanctification des ames. C'eſt de quoi il donna de nouvelles preuves en 1729. M. Fleuri un des Supérieurs de ſainte Barbe, étant mort, on obligea M. Creuſot de prendre ſa place. Il obéit, mais en pleurant. Et s'il fut l'ame de cette Communauté, par ſa charité, ſon zèle & ſa vigilance, il n'en fut pas moins le modèle par ſon application à la priére, & cet eſprit de mortification, qui ſous les dehors d'une vie ſimple & commune en apparence, cachoit une vie fort pénitente; & étoit comme une circonciſion univerſelle de toutes les productions du vieil homme.

On ſentoit à ſainte Barbe le tréſor qu'on poſſédoit en ce digne Supérieur; mais cette Communauté touchoit à ſa fin. Ceux qui en

étoient les ennemis en admiroient l'ordre & la diſcipline, ſans ceſſer de crier : raſez-la juſques dans ſes fondemens. *Exinanite uſque ad fundamentum in ea.* On ne pouvoit ſouffrir de voir revivre l'eſprit de Port-Royal dans cette Maiſon, & qu'il s'y formât des hommes qui ſerviſſent Dieu pour Dieu ; qui n'euſſent d'autres intérêts que ceux de la vérité ; d'autre doctrine que celle de la Tradition ; d'autre politique qu'une ferme réſiſtance à tout ce qui s'écarte des routes anciennes dans leſquelles nos Peres ont marché. M. le Cardinal de Noailles avoit détourné l'orage pendant ſa vie : mais après ſa mort, M. le Cardinal de Fleuri exécuta ſon projet de deſtruction ; ſçachant bien que M. de Vintimille étoit bien éloigné de réſiſter à ſes volontés.

Pour ne pas manquer le coup, on attendit après les vacances, où les Supérieurs, les Maîtres & les Ecoliers ſeroient tous raſſemblés. Cette entrepriſe ſcandaleuſe s'exécuta le 7 Octobre 1730. M. Hérault Lieutenant de Police, accompagné de M. de Romigni Grand-Vicaire de Paris, & ſuivi d'une nombreuſe cohorte, ſe tranſportérent à ſainte Barbe. Les Supérieurs & les principaux Maîtres reçurent ordre de s'éloigner de Paris. On fit effort en même-tems pour retenir les autres, auſſi bien que les Ecoliers, par les promeſſes les plus flateuſes. Ainſi fut détruite cette Ecole de ſcience & de piété.

M. Creuſot témoin de cette funeſte cataſtrophe, adoroit en ſilence les jugemens de Dieu. Il mêla ſes larmes avec celles des jeunes gens qui étoient inconſolables de ſe ſéparer de lui ; étant touché ſur-tout des dangers qu'ils auroient à courir, en paſſant en des mains étrangéres. Une perſonne qui vit encore, a rapporté un fait qui montre combien M. Creuſot étoit attentif à Dieu dans les plus grands ébranlemens. Quelques jours aprés la deſtruction de ſainte Barbe, M. Creuſot obtint la permiſſion d'y retourner, pour enlever quelques effets qui lui appartenoient. Il y fut accompagné par un jeune Etudiant en Philoſophie, qui alloit auſſi retirer ſa caſſette. Cette opération faite, M. Creuſot apporta les clefs des corridors & des chambres ; puis il dit à ſon compagnon, de couper en deux des cartes qu'il lui préſenta, & il ajouta : nous allons mettre des étiquettes à toutes ces clefs ; afin que les nouveaux Maîtres ne ſoient pas embarraſſés. Que vous êtes bon, Monſieur, lui répondit le jeune homme. Hé, laiſſez-les dans l'embarras ; ne le méritent-ils pas bien ? En diſant cela, il voulut brouiller les clefs. Mais M. Creuſot le regardant d'un œil grave & ſévère ; *Oh ! mon ami*, lui dit-il, *je ne vous reconnois point là : Quel eſt donc l'eſprit qui vous anime ? Ne ſommes-nous pas trop heureux de ſouffrir ? Ne devons-nous pas faire du bien à ceux qui nous font du mal ?* Le jeune Etudiant rap-

pellé à lui-même par cette ſage réprimande, mit donc les étiquettes. Après quoi M. Creuſot fut préſenter les clefs à MM. Guaillande & Guimbert, avec autant de douceur & de politeſſe, que ſi c'eût été à de véritables amis. Quant au jeune Philoſophe, il n'a jamais oublié cette hiſtoire, tant elle lui fit impreſſion; & c'eſt de lui de qui on la tient.

Il ne faut pas oublier un autre trait qui montre auſſi combien la piété de M. Creuſot étoit éclairée. Trois ans avant la deſtruction de ſainte Barbe, les Meſſieurs qui compoſoient la Communauté, vouloient ſe déclarer publiquement pour la cauſe de M. l'Evêque de Senez. A cela s'oppoſoient quelques amis de la Maiſon, gens de bien à la vérité, mais prudens à l'excès. Ils diſoient que cette démarche attireroit la deſtruction de ſainte Barbe. La choſe miſe en délibération, M. Creuſot rejetta tous ces ménagemens d'une prudence humaine. Il fit à ce ſujet un petit écrit, qui ſubſiſte encore, dans lequel il prouve d'une maniére ſolide, que l'obligation de rendre témoignage à la vérité, doit l'emporter ſur toute autre conſidération : que la fidélité à remplir ce devoir, étoit le vrai moyen d'attirer ſur la Communauté la bénédiction du Ciel, ſans laquelle on travailleroit en vain ; & qu'au reſte, ſi la Maiſon étoit détruite, rien ne ſeroit plus honorable & plus avantageux à ceux qui la compoſent, que d'être ſacrifiés pour la vérité.

Quelques jours après la deſtruction de ſainte Barbe, M. Creuſot prit tranquillement le chemin de la Bourgogne, & vint ſe rendre à Semur dans le ſein de ſa famille. Là occupé dans le ſaint loiſir de la retraite, de l'étude & de la priére, il croyoit n'avoir à travailler qu'à ſa propre ſanctification; bien content d'être déchargé du fardeau de la ſupériorité. Mais ſa vertu le trahit, & donna occaſion à de nouvelles traverſes. Sa vie retirée & toujours uniforme, ſa charité pour le prochain, ſa gravité naturelle, ſon humilité ſincére, & qui n'avoit rien d'affecté, & ſurtout l'eſprit de foi & d'anéantiſſement dont il paroiſſoit animé dans la célébration des ſaints myſtères, lui attirérent la vénération publique. Il devint dans ſa Patrie la bonne odeur de Jeſus-Chriſt: mais odeur de vie pour les uns, & odeur de mort pour les autres. Car ceux dont le cœur étoit droit, profitérent de cette grande lumiére; pluſieurs ſe mirent ſous ſa conduite en prenant ſes avis; mais pluſieurs autres, & ſurtout parmi les Eccléſiaſtiques, ſe déchaînérent tellement contre lui, & en particulier un oncle Capucin bon Religieux d'ailleurs, mais plein de zèle pour la Bulle, que le ſaint Prêtre fut rélégué chez les Cordeliers du Donjon dans le Bourbonnois. Il reçut ſi paiſiblement les ordres du Roi, que perſonne ne s'apperçut dans ſa famille, qu'il lui fut ſurvenu quelque choſe; on n'en fut inſtruit que par des perſon-

nes du dehors. Cependant M. Creuſot chantoit de joie, comme s'il eut reçu la nouvelle la plus agréable du monde. Ce qui faiſoit dire à ſa bonne mere : *Chante, chante, pauvre malheureux.*

Dans ſon exil il fut toujours le même. C'étoit une maiſon bâtie ſur le roc, inébranlable aux vents des tentations humaines. Tout ſon tems étoit partagé entre les exercices de piété & les devoirs de la charité fraternelle. Il conſoloit, par la douceur de ſes entretiens, les compagnons de ſon exil. C'étoit M. l'Abbé Berryer Prieur de Perecy, M. Pariſot Chanoine de Beaune, & M. Gourmaud, Curé de S. Louis de Gien. Il leur rendoit toutes ſortes de ſervices, ſurtout dans leurs maladies ; toujours ſatisfait de ſon état, jouiſſant de la paix d'une bonne conſcience, & ſans inquiétude pour l'avenir.

Il fut rappellé d'exil au bout d'un an par les ſollicitations de M. le Comte de Guitaud, Seigneur d'Epoiſſes, qui eſtimoit ſa famille, & honoroit la vertu de l'éxilé. De retour à Semur, il tomba dangereuſement malade. Nouvelles épreuves pour ſa vertu. Le ſieur Varenne ſon Curé héſitoit beaucoup à lui adminiſtrer les Sacremens : car M. Creuſot, avant de les recevoir, proteſta publiquement de ſon oppoſition à la ſignature pure & ſimple du Formulaire, & à toute acceptation de la Bulle *Unigenitus* ; rendant en même-tems un

témoignage public de ſon attachement inviolable à l'unité de l'Egliſe, & à toutes les vérités du Dogme & de la Morale Chrétienne. Les Sacremens néanmoins furent adminiſtrés, quoique de fort mauvaiſe grace. Mais à peine commençoit-il à ſe rétablir, qu'on lui ſignifia un ordre de retourner au Donjon.

M. de Guitaud réuſſit encore à obtenir ſon retour. Mais comme le rappel avoit pour condition, que M. Creuſot ſe préſenteroit devant ſon Evêque, lequel devoit décider de ſon ſort, après s'être aſſuré de ſes ſentimens; M. Creuſot comparut devant M. de la Valette Evêque d'Autun, & frere du Général de l'Oratoire. L'Evêque le reçut très-bien. Il lui dit peu de choſes ſur la Bulle; mais il inſiſta principalement ſur le Formulaire. M. Creuſot étoit trop ami de la vérité & de la ſincérité chrétienne, pour atteſter par ſerment un fait conteſté, qui n'intéreſſe point la foi, & qui a toujours été la ſource de mille troubles. M. de la Valette, pour remplir en quelque ſorte ſa commiſſion, ſe réduiſit à lui demander une expoſition de ſa doctrine ſur les matiéres de la grace, & ſur les cinq fameuſes Propoſitions. M. Creuſot le ſatisfit. Après quoi le Prélat lui permit de retourner dans ſa Patrie, en attendant qu'il lui fit part de la réponſe que feroit, ſur tout cela, M. le Cardinal de Fleuri.

L'Eminence trouva intacte la doctrine de M. Creuſot.

M. Creuſot. Mais il écrivit à M. d'Autun, que l'écrit du ſieur Creuſot, n'étoit rien du tout ; qu'il n'y avoit point de Janſéniſte qui ne fut diſpoſé à en donner un ſemblable : qu'au reſte puiſque lui Evêque avoit permis qu'il retournât à Semur, il pouvoit y reſter ; mais qu'aux premiéres plaintes qui reviendroient de ſa conduite, il falloit le renvoyer au Donjon. M. Creuſot informé de tout cela par le Prélat, comprit qu'il ne ſeroit jamais en repos. Il ſe déroba donc à ſes perſécuteurs ; & de l'avis de ſes amis, il ſe rendit aux invitations de M. de Caylus qui déſiroit l'employer dans ſon Diocèſe. C'eſt ainſi que les reſſorts de la Providence le conduiſirent à Auxerre, où il arriva ſur la fin du Carême de 1735, comme au lieu de ſes vrais travaux, & au terme où il devoit finir ſa carriére.

Dans un de ſes exils au Donjon, M. Creuſot eut la devotion d'aller viſiter M. l'Evêque de Senez. La joie fut réciproque entre le ſaint Evêque & le ſaint Prêtre qui venoit baiſer ſes liens. M. Creuſot après cette viſite, ſe trouva ranimé d'un nouveau zèle pour ſe ſacrifier à Dieu en la maniére qu'il l'ordonneroit. Ce que nous allons dire, prouvera combien cette préparation de cœur étoit ſincére.

ARTICLE II.

M. Creuſot eſt placé à S. Loup en qualité de Vicaire. Il en devient Curé par la réſignation de ſon Prédéceſſeur. Il ſe démet de la Cure dans une dangereuſe maladie, & en reprend de nouveau poſſeſſion. Vie particuliére, caractère & vertus du ſaint Paſteur.

M. Creuſot arrivé à Auxerre fut placé à S. Loup en qualité de Vicaire par M. de Caylus. Cette Paroiſſe d'environ huit cens Communians, étoit gouvernée depuis plus de quarante ans par M. Chardon natif d'Auxerre même. M. Creuſot gagna bientôt ſa confiance par ſon aſſiduité à remplir les devoirs du miniſtère, & par les vertus dont il donnoit l'exemple. Le bon vieillard le voyoit avec joie prendre un ſoin particulier de la jeuneſſe, viſiter aſſiduement les malades, faire les Dimanches & Fêtes des inſtructions aux priéres du ſoir, & même les jours ouvriers pendant l'Avent & le Carême. Son exactitude dans le Tribunal de la Pénitence, l'avoit d'abord ſurpris & preſque effrayé; mais en réfléchiſſant ſur les motifs de cette conduite, & ſur les terribles inconvéniens de la méthode contraire, il entra peu à peu dans les ſentimens de ſon Vicaire. Il s'efforça même

de les réduire en pratique. Mais le grand âge & un reſte de vieux préjugés, lui rendant la beſogne difficile, il s'en déchargea inſenſiblement ſur lui, & même lui réſigna ſa Cure avec l'agrément de M. de Caylus. M. Creuſot en prit poſſeſſion, après ſix ans de Vicariat, le 15 Juin 1741. Ce qui cauſa dans la Paroiſſe une joie univerſelle.

Dix-huit mois ſe paſſérent ainſi, lorſqu'une maladie de poitrine réduiſit M. Creuſot à l'extrémité. Il reçut les Sacremens après avoir rendu hautement, pour la ſeconde fois, témoignage aux vérités conteſtées, & avoir remercié Dieu de la grace qu'il lui avoit faite, de ſouffrir pour ſa cauſe. Il penſa enſuite à ſe donner un ſucceſſeur. Son choix tomba ſur ſon propre Vicaire, qui prit poſſeſſion de la Cure. Cependant M. Creuſot ayant recouvré la ſanté contre toute attente, il s'éleva une conteſtation qui fut fort difficile à terminer, entre lui & ce Vicaire devenu Curé. L'un & l'autre vouloit être à la derniére place, & chacun apportoit ſes raiſons. M. Creuſot diſoit, qu'ayant réſigné ſa Cure, c'étoit une affaire conſommée de ſa part; en conſéquence il ſe tenoit ferme dans le poſte de Vicaire qu'il avoit pris. L'autre alléguoit qu'il ne s'étoit rendu qu'à la circonſtance d'une maladie mortelle qui n'avoit plus lieu; il ajoutoit, le mérite ſupérieur de M. Creuſot, le deſir & le ſuffrage de toute la Paroiſſe, qui demandoit

à grand cris M. Creuſot, & ne vouloit point du nouveau Curé. Ce procès d'humilité fut enfin terminé. Dieu veuille qu'il ſe renouvelle ſouvent dans l'Egliſe. M. Creuſot perdit ſa cauſe, au jugement de ſon propre Evêque & de pluſieurs Canoniſtes de Paris qui furent conſultés ſur cette affaire. Ils jugérent tous que l'utilité des ames étoit la régle ſouveraine qu'il falloit conſidérer dans ces occaſions ; en quoi ils ſuivirent l'eſprit de l'Egliſe, qui a fait des bréches à ſa diſcipline, dans certains cas, pour l'avantage des fidéles. Après cette déciſion qui manifeſtoit la volonté de Dieu, le nouveau Curé reprit la place de Vicaire, & M. Creuſot celle de Curé. Ce fut le 6 Avril 1743.

Voici un précis de la vie particuliére de M. Creuſot, laquelle a varié en quelque choſe, ſelon les circonſtances où les devoirs du ſaint miniſtère l'ont engagé.

Il ſe levoit tous les jours à 5 heures, récitoit Laudes, liſoit l'Ecriture ſainte ſur laquelle il méditoit beaucoup, & apprenoit par cœur douze ou treize verſets de l'Ecriture ſainte. Cette bonne coutume lui venoit de ſainte Barbe. Il diſoit Primes enſuite. A huit heures il diſoit la Meſſe ; ce qu'il faiſoit réguliérement trois fois la ſemaine ; outre les Dimanches & les occaſions extraordinaires. Les autres jours il l'entendoit à S. Germain ou à ſon Egliſe. Après l'action de graces & l'Office de Tierce, il

prenoit un peu de nourriture, & ſe renfermoit au Confeſſional juſqu'à midi ou midi & demi qu'il diſoit Sexte, & alloit prendre ſon repas. Pendant que la ſoupe ſe refroidiſſoit, il faiſoit à voix haute une lecture ſpirituelle que la ſervante continuoit : Cette fille quoique d'un âge mur, avoit appris à lire par les ſoins du zélé Paſteur ; ou s'il y avoit des ſurvenans, il tournoit le diſcours vers quelque choſe d'utile. Après le diné, ſa récréation conſiſtoit à viſiter les malades ; à moins qu'il n'en fut détourné par un devoir plus preſſant. De retour chez lui ſur les trois heures, il diſoit None, alloit prier à S. Germain, quelquefois dans ſon Egliſe, où il diſoit Vêpres. Le reſte du tems étoit employé à confeſſer & à prier juſqu'à la nuit. Alors il rentroit chez lui, ou pour répondre à des lettres de conſcience, car il dirigeoit pluſieurs perſonnes étrangéres; ou pour parler à ceux qui avoient à faire à lui. Il diſoit Complies, ou immédiatement après Vêpres, ou quelques tems après ; mettant toujours de l'intervalle entre les Offices, pour ſuivre l'eſprit de l'Egliſe ; à moins que le beſoin des ames ne l'obligeât de changer cet ordre. Il diſoit Matines avant le ſouper, qui conſiſtoit dans un repas fort ſuccint, pendant lequel on liſoit comme à diné. Après le ſouper il s'occupoit juſqu'à dix heures à prier, à lire, ou à répondre à des lettres ; & il terminoit la journée par la priére du ſoir avec

Monſieur ſon frere & ſa domeſtique. Ainſi point de récréation. Tout ſon délaſſement conſiſtoit dans la variété des exercices.

Il buvoit peu de vin, & toujours fort trempé. A ſes repas il n'uſoit jamais ni de volailles, ni de ragouts, ni de gibier, ni de patiſſerie. Le fond de ſa nourriture étoit de la ſoupe & du bouilli; & le ſoir un morceau de veau roti, une pome ou autres fruits ſelon la ſaiſon, & du gros pain de froment qui lui étoit commun avec ſa ſervante. Il coupoit toujours le pain uniment, ſans chercher à ſe ſatisfaire, en choiſiſſant les endroits.

Il n'uſoit point de tabac ni de caffé; quoiqu'il avouât qu'il lui auroit été utile. Il étoit exempt de toutes ces ſervitudes que la moleſſe des derniers tems a rendu ſi communes. Il ne ſe chauffoit preſque point, ne portoit point de manchon, ni de gands. On ne le voyoit jamais à la fenêtre; & il diſoit agréablement: que *le feu & la fenêtre n'ont jamais fait de bons Prêtres*. Il n'étoit pas d'une ſanté fort robuſte. On peut même dire, que le fond de ſon tempérament étoit altéré, depuis le long ſéjour qu'il avoit fait à ſainte Barbe, où il avoit demeuré 17 ans. C'eſt pourquoi il étoit obligé d'uſer d'un certain régime, comme de prendre du chocolat, & de faire gras une partie du Carême par ordre du Médecin, de M. de Caylus, & de ſes propres amis; afin qu'il pût ſe ſoutenir au milieu des fatigues du ſaint mini-

ſtère. On peut juger combien ces adouciſſemens devoient lui être néceſſaires, par l'uſage où il étoit de ne point ſe plaindre de ſes maux, de cacher les fiévres qui n'étoient que paſſagéres ; diſant la Meſſe avec cela, prêchant, confeſſant, juſqu'à ce que le mal le trahit, ou qu'il tombât tout-à fait. Il ne mangeoit point en ville ; mais il aimoit à exercer l'hoſpitalité à l'égard des étrangers. Il les recevoit ſans oſtentation, & avec une modeſte libéralité. Il étoit ennemi des préſens. A peine recevoit-il quelques raiſins dans la ſaiſon & par contrainte. Pour toute autre choſe, il le renvoyoit.

Il n'avoit point de montre, ni de pendule, pas même de réveil, ni d'argenterie ; ayant vendu pour les pauvres celle qu'il avoit héritée de Madame ſa mere. Les cuilleres d'argent qui ſervoient à table, appartenoient à Monſieur ſon frere, qui n'avoit pas voulu s'en défaire ; & c'eſt de lui qu'il avoit auſſi hérité une groſſe montre, quelques années avant ſa mort. Une vieille tapiſſerie de Bergame, avec quelques images communes, faiſoient l'ornement du Presbytére. Il ne portoit point de rabats à la mode : Il s'en tenoit à l'ancienne ſimplicité, comme plus décente & plus conforme à l'eſprit eccléſiaſtique. Son lit étoit dur, ne voulant pas que ſon matelas fut rebattu : ſes chemiſes étoient pleines de repriſes, ſes habits pauvres, & ſa ſoutane étoit

aſſez ſouvent déchirée. Mais s'il ſortoit, il mettoit un manteau pour cacher ces marques de pauvreté. Une perſonne lui diſoit un jour : mais Monſieur le Curé, ſi vous n'avez point d'habits, on vous en achetera. A quoi il répondit : *Il faut être pauvre en tout. Voyez M. de Pâris ; n'étoit-il pas mal habillé ?* Sa régle étoit de ſe comparer aux pauvres & de ſe rapprocher d'eux autant qu'il pouvoit. Pour y réuſſir il faiſoit toujours quelque retranchement. S'il étoit queſtion de faire une dépenſe pour ſon ménage, ou pour ſon vêtement, il falloit bien du tems pour ſe déterminer. Cette ſainte avarice faiſoit rire ſa ſervante. Quand on lui diſoit, par exemple, de faire racommoder ſon fauteuil, il répondoit qu'il avoit plus beſoin d'argent pour nourrir les pauvres, que de faire raccommoder ſon fauteuil. Ce même eſprit de pauvreté l'empêchoit d'acheter un chauderon pour faire ſa ſoupe : & ſa ſervante lui repréſentant qu'elle en auroit grand beſoin, il diſoit que les pauvres avoient plus beſoin d'argent, que lui de chauderon. Dans ſa derniére maladie, il ſe trouva dépourvu de gilet, ayant donné le ſien à un pauvre comme un meuble inutile, & il fallut en avoir un d'emprunt. Enfin ſa garderobe entiére n'a été vendue à ſa mort, que 25 à 30 liv. Qu'on juge par là du reſte. Quant au Presbytére, il avoit ſoin de l'entretenir dans l'état où il l'avoit trouvé. Mais c'étoit tout. Rien pour l'agrément, ou pour une commodité recherchée.

Il avoit paſſablement des livres, qui ſervoient à ſa Paroiſſe ſelon les beſoins d'un chacun. On pouvoit bien lui appliquer cette parole de S. Jérôme : *Optimus diſpenſator eſt, qui ſibi nihil reſervat. Celui-là eſt le meilleur diſpenſateur, qui ne ſe réſerve rien.* Tom. 1. p. 13.

Son premier abord étoit froid. Mais ceux qui le connoiſſoient, ſçavoient par expérience combien le dedans étoit onctueux. Sa politeſſe n'avoit rien d'affecté : elle étoit toute naturelle & plus relevée par la grace, que par les maniéres étudiées que donne l'éducation. Son humeur étoit gaye, & avec cela grave & modeſte. On le voyoit toujours dans la ſituation où il devoit être. Jamais il ne prenoit une poſture qui ſentît la moleſſe : comme de croiſer ſes jambes, ou de s'accouder en priant. Il étoit prompt dans ſes actions, ainſi que l'ordonne l'Ecriture ; (*Eccli XXXI.* 27.) afin de pouvoir ſuffire à tout. Il n'étoit pas plus d'une bonne demie heure à dire la Meſſe; prononçant tout diſtinctement ; de maniére que ceux qui étoient près de lui puſſent l'entendre. Mais cette célérité ne dérogeoit en rien à la bonté de ſes œuvres qui étoient toujours faites avec poids & meſure. Il déploroit fort la promptitude ſcandaleuſe avec laquelle certains Prêtres diſent la Meſſe. On voyoit que chaque action l'occupoit entiérement, ſans vue & ſans inquiétude ſur celle qui devoit ſuivre ; n'étant attaché qu'à la vo-

lonté de Dieu. De-là venoit cette égalité d'eſprit & d'humeur qui étoit comme l'image viſible de la paix inviſible de ſon ame, & ce goût toujours nouveau qui accompagnoit toutes ſes actions.

Il n'étoit pas ce qu'on appelle nouvelliſte ; mais il prenoit grand intérêt à ce qui regarde l'Egliſe & l'Etat. A cet effet il liſoit les Nouvelles Eccléſiaſtiques ; lecture que ſa foi lui rendoit vraiment ſpirituelle ; parce qu'elle lui donnoit lieu de conſidérer dans les évènemens ſi variés de cette vie, les vues de miſéricorde ou de juſtice que Dieu a ſur ſon peuple. Il étoit éloigné de la raillerie. On ne voyoit rien d'exagére dans ce qu'il diſoit. Tout y étoit modéré & aſſaiſonné du ſel de la ſageſſe. Dans les converſations il n'étoit jamais empreſſé de parler. Il diſoit ſon ſentiment avec modeſtie, & ne diſputoit point. Son eſprit n'étoit point brillant ; mais il étoit doué d'un jugement fort ſolide : c'eſt pourquoi ſon exactitude & la ſévérité de ſes mœurs ne le rendoient point ſcrupuleux. Il étoit d'une grande diſcrétion & d'un profond ſecret.

S'il reprenoit ſon domeſtique en quelque choſe, ſi on combattoit ſon ſentiment, il ne ſortoit jamais de la modération chrétienne. Cela montre plus que toute autre choſe, combien il étoit pénétré de cette parole de Dieu à Abraham, que le ſaint Paſteur répétoit ſouvent : *Ambula coram me, & eſto perfectus. Mar-*

chez en ma préſence, & ſoyez parfait. Car il eſt rare aux perſonnes même de piété, de ne point s'échaper dans leur particulier, où la nature a plus de liberté, & moins d'inconvéniens à ſe produire. Cette vertu paroiſſoit ſurtout dans les grandes maladies, & les douleurs aigues qui en étoient les ſuites. Il s'abandonnoit totalement à Dieu & au Médecin; ſans s'inquiéter, ſans raiſonner, prenant tout ce qu'on lui donnoit, bon ou mauvais, & gardant un profond ſilence. *Je parle beaucoup*, diſoit-il, *& trop, quand je ſuis en ſanté. Il faut du moins que je garde le ſilence dans la maladie.*

Il ne faiſoit rien qu'avec dépendance de l'eſprit de Dieu. C'eſt pourquoi ſi on le conſultoit, il ne répondoit jamais ſur le champ; à moins qu'il ne fut queſtion des choſes claires par elles-mêmes; mais il diſoit: *J'y penſerai devant Dieu, & je vous rendrai réponſe.* Avec cela il prenoit ſouvent conſeil. Il ne tenoit qu'à la vérité, & n'avoit aucune peine de changer de ſentiment, lorſqu'il en trouvoit un meilleur; de quelque part que lui vint la lumiére. Il évitoit de parler de lui-même ſoit en bien, ſoit en mal: & il portoit ſi loin la réſerve ſur cet article, que ſes propres amis ont fort peu connu pendant ſa vie, le détail de ſes actions. Que s'il étoit obligé de parler de lui-même, c'étoit toujours avec tant de ſimplicité, qu'on n'avoit de ce qu'il diſoit, qu'une idée fort commune. Par exemple, au lieu de

montrer avec quelle retenue il s'étoit conduit vis-à-vis un Abbé de S. Germain qui lui avoit fait en public, une ſévère réprimande touchant un Prône excellent ſur les tempêtes de l'Egliſe, il diſoit bonnement en racontant cette hiſtoire : *M. l'Abbé m'a bien lavé la tête : il m'a fait une bonne mercuriale.*

Il parloit toujours humblement des méchans ; ne s'échappant jamais à leur égard par des termes qui montraſſent un eſprit irrité. Dans les plus fâcheux événemens, comme la mort des gens de bien, même des amis : ou dans les bouleverſemens qui ſont arrivés dans le Diocèſe, il ne paroiſſoit étonné de rien, comme étant au fait des méchans, & accoutumé par la foi à la conſidération de l'inſtabilité des choſes humaines. Toutefois il étoit fort ſenſible à la mort des pécheurs. Ayant un jour appris celle d'un Evêque de France qui avoit longtems vexé les gens de bien, il en fut touché juſqu'aux larmes ; vû ſurtout qu'il voyoit dans les circonſtances de ſa mort, des marques ſenſibles de la colére de Dieu.

Il avoit un reſpect tout particulier pour les enfans, comme étant les temples vivans du Saint-Eſprit. Il n'en tutoyoit aucun : il les ſaluoit profondément dans les rues : & il répétoit ſouvent cette parole de Jeſus-Chriſt : *Laiſſez venir à moi les petits enfans, & ne les empêchez pas ; car le Royaume de Dieu eſt pour*

ceux qui leur reſſemblent. (Marc. X. 14.) Il avertiſſoit les gens de prendre bien garde de les ſcandaliſer. C'étoit pour lui une grande joie, lorſqu'il en mouroit quelqu'un. Il enterroit ces régénérés avec une ſi grande ſatisfaction, que tout le monde s'en appercevoit. En entrant dans l'Egliſe, il ſe proſternoit preſque toujours juſqu'à terre: & en ſortant il en faiſoit le tour, pour voir ſi tout étoit dans la décence: il fermoit les portes des Chapelles, rangeoit les bans à leur place, & ramaſſoit les ordures qui étoient ſur le pavé. Il n'aimoit point ces décorations pompeuſes qui attirent les regards, & détournent la piété des fidéles. Ce même eſprit de foi le portoit à refuſer les préſens qu'on vouloit faire à ſon Egliſe; lorſqu'il avoit lieu de croire qu'on n'agiſſoit pas avec une intention aſſez pure. Mais en cela il ſe conduiſoit prudemment, pour ne pas faire crier contre lui. Il diſoit confidemment dans ces occaſions : *Il m'auroit été bien aiſé d'attraper une ſucceſſion.*

Il aimoit beaucoup de prier proſterné le viſage contre terre, à l'exemple des Prophétes & de Jeſus-Chriſt. *Ponet in pulvere os ſuum.* Cette poſture lui paroiſſoit la plus digne de la Majeſté de Dieu, & la plus conforme à un pécheur. Dans la priére ſon cœur s'échauffoit aiſément : & l'onction de l'Eſprit-Saint lui faiſoit répandre des larmes. Quelque ſoin qu'il eut de ſe cacher en cela, ſon recueille-

ment a ſouvent trahi ſon humilité. Bien des fois on l'a ſurpris dans ſa chambre & ailleurs baigné de larmes. Pendant l'Octave du ſaint Sacrement, il paſſoit communément dans l'Egliſe juſqu'à dix heures du ſoir, pour méditer ſur la grandeur de cet ineffable Myſtère. Auſſi lorſqu'il étoit à l'Autel, ou qu'il prioit, on auroit dit qu'il voyoit l'Inviſible ; tant il étoit pénétré de la Majeſté de Dieu.

Quoique ſa vie fut ſi pure & ſi ſainte, néanmoins il ſe confeſſoit ſouvent. Ce qui eſt une grande preuve de ſon humilité. Sa réſidence dans la Cure ne pouvoit être portée plus loin. Pendant plus de vingt ans qu'il a été Curé, il n'a été à Semur ſa Patrie qu'une fois, pour maintenir la paix dans ſa famille après la mort de Madame ſa mere. Encore a-t-il regretté cette abſence forcée : diſant qu'on s'en étoit ſervi *pour couper le col à un jeune homme*, qui promettoit pour la piété, & que le ſaint Paſteur ne trouva plus à ſon retour, dans les mêmes ſentimens. Il n'a été que deux ou trois fois à une lieue de la ville chez deux Curés ſes bons amis, pour ſe rendre aux vives ſollicitations qu'on lui en avoit faites. A Regennes il n'y paroiſſoit pas, ayant la liberté de voir M. de Caylus de tems en tems à la Ville. Il ne ſe trouvoit à l'aiſe qu'au milieu de ſon troupeau : partout ailleurs il étoit dans une ſorte de contrainte.

Ces pratiques ſont preſque toutes aiſées

chacune en particulier. Mais il faut avouer que cette uniformité de vie pendant plus de vingt ans, & cette contrainte univerſelle de la nature ſous le joug de la régle, ſont une des plus grandes preuves d'une vertu parfaite, & comme l'image de la beauté d'un cœur en qui le Saint-Eſprit habite.

ARTICLE III.

Vie publique & paſtorale de M. Creuſot ; & premiérement ſon aſſiduité à prêcher la parole de Dieu : Sa maniére d'inſtruire : & ſon exactitude à ſuivre les régles de l'Egliſe, dans le Tribunal de la Penitence.

CE que nous avons vu juſqu'ici, des vertus de M. Creuſot, n'eſt pour ainſi dire que le bouton d'une excellente fleur qui va maintenant achever de s'épanouir, & répandre l'odeur la plus pure & la plus ſuave. Commençons par ſon aſſiduité à prêcher la parole de Dieu.

Tous les Dimanches & Fêtes il y avoit trois Inſtructions dans la Paroiſſe, ſçavoir, le Prône, la Priére du ſoir ſuivie d'une Inſtruction, & le Catéchiſme. Pour mieux réuſſir à inſtruire les jeunes gens, Monſieur le Curé les partageoit en trois claſſes. Dans la premiére étoient les grands garçons : dans la

ſeconde, les grandes filles, & dans la troiſiéme, les plus jeunes de l'un & de l'autre ſexe. Cela faiſoit trois Catéchiſmes qui demandoient par conſéquent trois Catéchiſtes différens. Les choſes ſe pratiquoient ainſi du tems de M. de Caylus, où M. Creuſot avoit l'avantage de trouver des Séminariſtes à ſon goût, qui ſe chargeoient de ce travail. Il étoit préſent à tout; étant toujours debout, & paſſant d'un Catéchiſme à un autre, pour voir & entendre tout ce qui s'y paſſoit. Depuis la mort de ce Prélat, il ſe ſervoit d'un bon Prêtre qui étoit ſans emploi dans le Diocèſe. M. le Curé lui faiſoit faire le grand Catéchiſme qui étoit fort paiſible, & il ſe chargeoit lui-même du petit qui l'exerçoit tellement, à cauſe de l'humeur indiſciplinée des enfans, qu'il diſoit quelquefois: *Si je voulois du mal à quelqu'un, je le chargerois de ce Catéchiſme.* Ces Catéchiſmes finiſſoient au mois de Septembre, à cauſe des Vendanges, & étoient repris à la Touſſaint. Mais pour le Prône & la Priére du ſoir, la régle invariable étoit, de les faire en tout tems. Il ne pouvoit ſe réſoudre à donner des vacances à ſa charité, & aux beſoins des fidéles. Il ſçavoit par expérience, que ceux qui ſe laſſent de la vérité, lorſqu'ils l'entendent tous les huit jours, n'en profitent pas davantage, en l'entendant plus rarement.

Tous les Mercredis de l'année, depuis la mort

de M. de Caylus, il faiſoit le Catéchiſme aux enfans qui n'avoient pas encore atteint l'âge de huit ans ; leur apprenant les premiers élémens de la Religion ; leur inſpirant l'horreur du péché ; & tâchant de conſerver en eux l'innocence de leur baptême. Comme il falloit pour cela bien de la condeſcendance, & qu'il ſe rendit en quelque ſorte enfant avec les enfans, il avouoit lui-même, que ce Catéchiſme lui donnoit bien de l'exercice. Il n'en trouvoit pas moins à inſtruire les grandes perſonnes, qui vouloient ſe marier, & qui aſſez ſouvent ignoroient les principales vérités de la religion. Il les faiſoit venir tous les ſoirs chez lui, ou à l'Egliſe ; & quelque fatigué qu'il fût par les exercices de la journée, il n'employoit guéres moins de trois quarts d'heures, à leur inculquer les vérités qu'ils avoient le malheur d'ignorer. Les jours ouvriers pendant l'Avent & le Carême, il faiſoit auſſi le Catéchiſme, ou une inſtruction publique, les jours où il n'y avoit pas de ſermon à la Cathédrale ; quelquefois il ſe faiſoit aider par des Prêtres qu'il choiſiſſoit ; car il ne confioit pas ce miniſtère indifféremment à tout le monde ; mais ſi on lui manquoit, il ſuppléoit toujours au défaut.

Les livres étoient auſſi un moyen dont il ſe ſervoit, pour répandre la lumiére. Il prêtoit volontiers les ſiens qu'il choiſiſſoit lui-même ſelon les beſoins d'un chacun. Bien ſouvent on les lui rendoit tout gâtés ; d'autrefois

on les gardoit, ou on les perdoit : ce qui n'empêchoit pas qu'il ne continuât ce commerce de piété ; aimant mieux perdre ſes livres que de manquer en quelque choſe, aux perſonnes bien intentionnées ; & eſtimant que les pertes qui donnent lieu à la charité d'être patiente, ſont de vrais gains. Il en donnoit auſſi beaucoup à la fin de l'année : tels que *le Nouveau Teſtament*, *l'Imitation de Jeſus-Chriſt*, *les Confeſſions abregées de S. Auguſtin*, *la Conduite de Noailles*, *le Catéchiſme de Nantes*, *les Régles pour l'éducation des Enfans*, *l'Inſtruction de Pénitence*, *la Journée Chrétienne*, *les petites Vies des Saints*, *les Priéres chrétiennes*, *les Inſtructions familiéres de M. Lambert*, *la belle Inſtruction de M. de Tours ſur la Juſtice chrétienne*, *&c.* Ces livres étoient donnés à deux fins. Premiérement, pour fournir les familles d'une petite biblioté-que qui ſervît à les inſtruire de leurs devoirs. Secondement, pour exciter les enfans par la vue de la récompenſe, à être aſſidus & ſages au Catéchiſme, & à apprendre par cœur, non ſeulement le petit & le grand Catéchiſme du Diocèſe, mais encore, ſelon le degré de leur mémoire, les Epîtres & Evangiles, & les Hiſtoires choiſies de l'ancien & du Nouveau Teſtament.

Pour ce qui eſt de ſa maniére d'inſtruire, ſa méthode étoit, non de paſſer rapidement d'une vérité à une autre ; mais d'approfondir & de caver, pour ainſi dire, les matiéres ;

afin que la vérité formât dans les eſprits des traces qui fuſſent fermes & durables. Dès qu'il fut dans le miniſtère, il ſuivit cette méthode. Il fut neuf à dix ans à expliquer le Symbole, les Sacremens, l'Oraiſon Dominicale, & les Commandemens de Dieu. Cela fait, il s'étendit ſur les principaux devoirs de la vie chrétienne, ſur la priére, la vigilance, la crainte de Dieu; ſur les péchés capitaux & les vertus qui leur ſont oppoſées. Après quoi il prit pour ſujet de ſes Prônes, une année les Evangiles des Dimanches; une autre les Epitres. Mais toutes ces inſtructions étoient interrompues aux Myſtères de Notre Seigneur, qu'il avoit un grand ſoin de développer. Il revenoit de loin en loin, aux vérités qu'il avoit approfondies; les appliquant à ſes Paroiſſiens, entrant dans le détail des devoirs, & inſiſtant ſurtout ſur la néceſſité de la grace de Jeſus-Chriſt, pour ſortir de l'eſclavage malheureux, où nous avons été réduits par le péché.

Ces inſtructions étoient claires, ſimples, ſolides & méthodiques. Au commencement il les apprenoit par cœur. Mais dans la ſuite l'uſage lui donna plus de liberté. Il excelloit principalement ſur les Myſtères. On a remarqué, que lorſque faute de tems, il étoit obligé de ſe livrer à ſon zèle, & de parler ſans préparation, il enlevoit les Auditeurs. Ce qui faiſoit dire aux perſonnes de piété: voici un myſtère de Jeſus-Chriſt: *Nous au-*

rons du beau. Cette beauté ne consistoit point dans le choix des expressions ; mais dans les choses qu'il disoit. Car il donnoit des ouvertures admirables pour faire entrer dans l'intelligence des Mystères : & cela d'une manière si naturelle, qu'on sentoit le prix de la vérité, & qu'on voyoit que sa facilité à développer ainsi les richesses de la Religion, ne pouvoit être que le fruit d'une profonde méditation toute dirigée par une ardente charité. C'est en cela que consistoit son éloquence. Il étoit rempli de ce qu'il disoit ; il en étoit tout pénétré ; & il montroit une grande sollicitude pour le faire goûter à ses auditeurs. Cela suppléoit assurément à cette élégance du geste & des maniéres dont on le trouvoit dépourvû, & dont il se passoit bien Il sçavoit que quoique ces dons naturels ne soient pas à mépriser, & que la charité en use bien ; néanmoins ils ne sont pas nécessaires, & qu'on peut être même bon Prédicateur au jugement de Dieu, sans être bon Orateur. M. Creusot avoit assez lu S. Augustin pour ne pas ignorer ce que dit là dessus ce Pere au liv. 4. de la Doctrine chrétienne, chap. 3.

Il étoit long dans ces Prônes : ce qui ne plaisoit pas à bien du monde, surtout pendant l'hiver. Ses amis même lui en faisoient des reproches. Avoient-ils raison ? Nous ne prétendons pas le décider. Nous dirons seule-

ment que la maxime du ſaint Paſteur, étoit de faire tout d'une maniére ſolide, & d'employer pour cela tout le tems convenable. Il aimoit mieux laiſſer quelque choſe en arriére, que de ſe perdre dans une multiplicité d'actions rapides, dont le fruit eſt beaucoup de fatigue & peu de profit. Ainſi s'il faiſoit une inſtruction, s'il catéchiſoit de grandes perſonnes, & même des enfans, il s'y donnoit tout entier. Un Curé de la Campagne qui ſe confeſſoit à M. Creuſot, admiroit un jour ſon flegme & ſa patience à inſtruire au confeſſional une vieille femme, des principales vérités de la Religion. Car il lui parloit avec tout le loiſir d'un homme qui n'auroit eu rien à faire de plus. Quant aux enfans il les faiſoit venir à confeſſe, auſſitôt que la raiſon commençoit à percer, s'appliquant autant à les examiner, & à les inſtruire, que ſi c'eut été de grandes perſonnes; à cauſe de leur foibleſſe & du danger où leur âge tendre les expoſe. Qu'il trouvât en entrant au confeſſional huit ou neuf perſonnes à confeſſer, cela ne le rendoit pas plus empreſſé à expédier ſon monde. On le ſçavoit bien. C'eſt pourquoi ceux qui étoient preſſés d'ouvrages, mettoient un livre à leur place, & ſe retiroient, pour avertir que cette place étoit priſe, & que le livre en étoit le gardien. On voyoit aſſez ſouvent pluſieurs de ces livres arrangés les uns auprès des autres, comme autant de ſignaux de l'abſence des perſonnes;

& par conſéquent comme autant de défenſes de paſſer outre. On étoit aſſez fidéle à la régle ; parce que de l'obſervation de ce ſtatut dépendoit la tranquillité publique.

Mais où M. Creuſot excelloit principalement, c'étoit à ſuivre les régles de l'Egliſe dans le Tribunal de la Pénitence. Il étoit fortement convaincu du petit nombre des élus, du prix & de la rareté de la Juſtice chrétienne, des plaies profondes que cauſe le péché mortel dans les ames, & de la difficulté qu'il y a d'en ſortir. Ces vérités qui étoient fort étendues dans ſon eſprit, & dont il découvroit le fondement dans l'Ecriture & dans la Tradition, le dirigeoient à l'égard des ames dont il étoit chargé. Après s'être aſſuré de l'inſtruction des perſonnes, il examinoit ſi l'innocence du baptême avoit été perdue, comment & par quelle ſuite des péchés ; le tems qu'on avoit vécu dans l'oubli de Dieu ; combien de fois on avoit reçu les Sacremens en ſa vie, & s'ils avoient été prophanés ; ſi on s'étoit acquitté des devoirs de ſon état. En même-tems il examinoit fort attentivement ſi Dieu parloit au cœur, ſi on étoit touché, & juſqu'à quel point ; ſi on avançoit, & avec quelle ardeur. Il s'attachoit principalement dans cet examen, non aux promeſſes, ni même aux larmes & aux pénitences extérieures ; mais à voir ſi on combattoit ſes inclinations vicieuſes, ſi on fuyoit le monde, ſi

on aimoit la retraite, ſi on s'attachoit à la priére, & ſurtout ſi on ſupportoit les mépris, les contradictions, les humiliations. Il ſe gardoit bien de prendre avant la converſion, des arrangemens pour faire communier les gens à une certaine fête préciſe de l'année. Cette conduite lui paroiſſoit abſurde, & même inſolente contre Dieu, qui eſt le maître de ſes momens, & qui n'exige de ſes Miniſtres que le ſoin, la vigilance, l'examen & la priére, & un œil toujours ouvert ſur ce qu'il daignera opérer dans les ames, pour le ſuivre & non pour le précéder. Les murmures, les impatiences, les reproches, les qualifications odieuſes de rigoriſte, ne l'ébranloient pas. C'étoient des flots qui alloient ſe briſer contre un rocher. Pour admettre aux Sacremens, il n'exigeoit pas qu'on fut parfait. Jamais pareille idée n'entra dans ſon eſprit. Il exigeoit des preuves d'une converſion véritable; c'eſt-à-dire, d'un amour de Dieu de préférence, dans quelque bas degré qu'il ſe trouvât; & ces preuves ſe réduiſoient en derniére analyſe, à celles qui réſultent du corps des actions, tant intérieures qu'extérieures : actions dont la conſtance devoit être éprouvée plus ou moins de tems, ſelon la qualité des péchés, & le caractère des pénitens. Car s'il voyoit des perſonnes qui fuſſent dans un état de foibleſſe; mais qui, à tout prendre, donnaſſent des preuves que l'amour de Dieu dominât

ſur toutes les autres inclinations, il les admettoit aux Sacremens. Ainſi on peut dire qu'il prenoit les régles de l'Egliſe, dans le dernier degré de condeſcendance dont elles ſont ſuſceptibles.

Nous avons dit qu'il n'avoit point de tems fixe pour admettre aux Sacremens. Il admettoit tout de ſuite, ceux qu'il croyoit convertis ; plus tôt ou plus tard, ceux qui étoient plus prompts ou plus lents à ſe donner à Dieu; jamais ceux qui reſtoient dans l'endurciſſement. Il gémiſſoit beaucoup ſur l'ignorance pernicieuſe de beaucoup de Miniſtres, qui dans une matiére de cette importance, ſe décident par l'âge, ou par la circonſtance d'un mariage : comme ſi c'étoit-là ce qui donne les diſpoſitions.

Il parloit aux pécheurs avec beaucoup de douceur, & prioit beaucoup pour eux. Il ne manquoit pas de ſe mettre à genoux, avant & après les avoir confeſſés; afin que ſes diſcours ne fuſſent pas une lettre morte. Il faiſoit des neuvaines à S. Germain, pour obtenir leur converſion, & il leur preſcrivoit d'en faire autant. Bien ſouvent il ſe confondoit avec eux en leur parlant, diſant, par exemple, que notre corruption eſt grande ! Crions à Dieu de tout notre cœur : *Eſprit venez des quatre vents & ſouffle ſur ces morts ; afin qu'ils revivent.* (Ezech. XXXVIII.) Il leur preſcrivoit les remédes convenables à leurs maux,

il les engageoit à revenir ſouvent à confeſſe; & ſa condeſcendance alloit juſqu'à leur marquer les heures convenables, non ſeulement à leurs occupations, mais à leur timidité. Ce travail étoit grand en toutes maniéres. Car ſi ſon exactitude éloignoit de ſon confeſſional les gens du monde, un grand nombre de ceux qui avoient quelque deſir de ſe ſauver, y avoit recours. Il confeſſoit trois ou quatre cens perſonnes, dont la plûpart alloient chaque mois à confeſſe; ce qui l'obligeoit dans les derniéres années à paſſer tous les jours ſept à huit heures au confeſſional. Le Curé dont nous venons de parler, a rapporté que lorſqu'il alloit à S. Loup, & qu'en entrant dans l'Egliſe, il voyoit cette petite armée de pénitens qui aſſiégeoient ſi réguliérement tous les jours, & en tout tems, le confeſſional de M. Creuſot, il ne pouvoit ſe laſſer d'admirer la conſtance du Paſteur dans un travail auſſi dégoûtant & auſſi pénible: que cette fermeté l'encourageoit lui même, & lui paroiſſoit être comme un rejailliſſement de l'immutabilité de Dieu ſur ſon ſerviteur.

M. Creuſot gémiſſoit beaucoup ſur la ſtérilité de ſon miniſtère. Il faut avouer cependant que cette ſtérilité n'étoit pas générale, & que Dieu a béni d'une maniére viſible ſon travail, en répandant ſa grace ſur pluſieurs de ceux qui étoient ſous ſa conduite.

ARTICLE IV.

Vigilance & zèle de M. Creuſot, dans l'exericce du ſaint Miniſtère.

Rien ne faiſoit plus trembler M. Creuſot, ainſi qu'il le témoignoit lui-même, que ces paroles de Dieu à Ezéchiel, & en ſa perſonne à tous les Miniſtres de l'Egliſe. *Fils de l'homme, je vous ai donné pour ſentinelle, à la maiſon d'Iſraël : vous écouterez la parole de ma bouche, & vous leur annoncerez ce que vous aurez appris de moi. Si lorſque je dirai à l'impie : Vous ſerez puni de mort ; vous ne lui annoncez pas ce que je vous dis, & ſi vous ne lui parlez pas ; afin qu'il ſe détourne de la voie de ſon impiété, & qu'il vive ; l'impie mourra dans ſon iniquité, mais je vous redemanderai ſon ſang.* (Ezech. III. 17. 18.) En conſéquence de ces paroles, la vigilance de M. Creuſot s'étendoit à tout ; & ſon zèle le rendoit intrépide au milieu des dégoûts, des obſtacles & des dangers qu'il trouvoit abondamment, dans l'exercice du ſaint miniſtère. Nous allons en donner des preuves.

On peut dire d'abord en général, que M. Creuſot ne perdoit jamais de vue ſes brebis. Il croyoit qu'un Paſteur ne peut être rempli d'amour pour elles, ſans que cet amour ne cherche à agir dans toutes les occaſions qui ſe

préſentent. Comme leurs beſoins lui étoient toujours préſens, il ſuffiſoit qu'il vit une perſonne, pour qu'il ſe rappellât auſſitôt ſon état, ſes peines, ſes tentations : & il n'y en avoit aucune à laquelle il n'en eut parlé en toute occaſion, ſi la prudence le lui eut permis. On le voyoit d'ordinaire aller dans l'Egliſe, parler à différentes perſonnes qui prioient Dieu. *Comment cela va-t-il*, leur diſoit ce ſaint Paſteur ? *ſe ſoutient-on, avance-t-on? Etes-vous encore dans les brouillards* ? Dans les rues il montroit la même ſollicitude : arrêtant quelquefois les gens, pour s'informer s'il n'étoit pas ſurvenu quelque choſe de nouveau. En quoi il pratiquoit admirablement bien ce précepte de l'Apôtre : (II. Tim. IV. 2.) *Annoncez la parole : preſſez les hommes à tems, à contre tems : reprenez, ſuppliez, menacez ; ſans vous laſſer jamais de les tolérer & de les inſtruire.* Cette ſainte ſollicitude ſe montroit ſurtout vis-à-vis les jeunes gens plus aiſés à ſe décourager que les autres. S'il ſçavoit que quelqu'un fut dans quelque tentation, on peut dire en quelque ſorte, qu'il étoit tenté avec lui. *Je ſouffre*, leur diſoit-il, *les douleurs de l'enfantement, juſqu'à ce que Jeſus-Chriſt ſoit formé en vous.*

Ce zèle actif ne faiſoit pas toujours d'heureuſes découvertes ; & il a eu à eſſuyer bien des rebuts, des mauvaiſes humeurs & des duretés. Cela a été juſqu'aux ſoulévemens. Mais le

ſaint Paſteur n'étoit étonné de rien ; il prenoit tout avec douceur ; & il diſoit quelquefois aux gens : *Vous avez beau faire, je vous aimerai toujours. Si vous êtes en colére, vengez-vous; je ſuis prêt à le ſouffrir. Quand vous me donneriez un ſoufflet, je l'endurerois. Je ne ceſſerai de vous ſupporter. Si vous voulez rompre avec moi, je ne veux pas rompre avec vous.* Ces paroles étoient comme une huile qui adouciſſoit leur colére. La brebis étoit honteuſe de voir en quelque ſorte le Paſteur à ſes pieds : & ce que l'autorité n'auroit pu faire, la charité qui couvroit entiérement cette autorité, le faiſoit. On rentroit en ſoi-même ; on étoit touché ; & pluſieurs alloient lui demander pardon chez lui. Mais il leur diſoit, qu'un Paſteur doit imiter le Médecin, & ſouffrir les malades dans tous les états où ils peuvent ſe trouver; quand même les malades le frapperoient, & qu'ils ſeroient en délire. A quoi il ajoûtoit ſouvent : *Je ſens trop ce que c'eſt que ma miſére, pour ne pas compatir à la miſére des autres.*

Lorſqu'il voyoit des perſonnes affligées qui n'oſoient lui parler, à cauſe de ſes grandes occupations, il leur en faiſoit des reproches, en leur diſant : *Pourquoi craignez-vous de m'importuner, en m'expoſant vos peines. Je ſuis fait pour les écouter.* Et il leur rappelloit encore la comparaiſon du Médecin. S'il ſçavoit quelqu'un dans la peine, il ne ſe ſeroit pas couché, qu'il ne l'eut envoyé chercher.

Outre la viſite générale de ſa Paroiſſe, qu'il faiſoit tous les ans à l'occaſion de la nouvelle année, il rendoit encore des viſites particuliéres. Que s'il ne trouvoit pas les maîtres de la maiſon, ſa viſite n'étoit pas moins utile. Il parloit aux enfans, & leur diſoit des choſes qu'il n'auroit pas eu la liberté de leur dire en préſence de leurs parens. Par exemple, il s'informoit ſi les freres couchoient avec leurs ſœurs, ou avec leur pere & leur mere. Cet abus qui eſt commun, a ſouvent de grandes ſuites que les parens ignorent pour l'ordinaire ; jugeant du cœur de leurs enfans, plutôt par l'âge, que par la corruption de la nature. M. Creuſot ſçavoit que la concupiſcence précéde la raiſon dans les enfans; & que ſi on ne veille ſur eux, elle les engage d'ordinaire dans des actions dont ils ne connoiſſent pas d'abord la malice; mais qui dans la ſuite ont de terribles inconvéniens. C'eſt pourquoi il vouloit que les parens euſſent une grande attention à en préſerver leurs enfans.

Il n'oublioit jamais ceux que la charité & les liens du ſaint miniſtère, lui avoient une fois unis. Si une perſonne quittoit la Paroiſſe, & qu'elle y revint au bout de dix ans, M. Creuſot s'informoit auſſitôt de tout ce qui lui étoit arrivé d'intéreſſant pendant une ſi longue abſence ; lui diſant qu'il ne l'avoit jamais perdu de vue. Il prévenoit même ſi fort les gens ſur leurs peines ou défauts intérieurs,

qu'on étoit ſurpris de ſa lumiére. Car il diſoit des choſes fort particuliéres : & on ne pouvoit comprendre comment il les ſçavoit. Les gens s'écrioient quelquefois dans leur ſurpriſe : Dieu lui a donc révélé les cœurs. Mais c'eſt qu'on ignoroit ſans doute, cet oracle du Saint-Eſprit. *L'ame d'un Saint découvre quelquefois mieux la vérité, que ſept ſentinelles qui ſont aſſiſes dans un lieu élevé, pour contempler tout ce qui ſe paſſe.* (Eccli. XXXVII. 18.) Non content de ſaiſir toutes les occaſions qui ſe préſentoient, d'inſtruire & d'exhorter ; s'il rencontroit quelquefois des obſtacles à ſon zèle, il trouvoit mille moyens de les lever. Il prêta une fois une ſomme conſidérable à un de ſes Paroiſſiens, ſans autre vue que de s'ouvrir la porte de la maiſon que la prévention lui avoit fermée ; & pour avoir occaſion de gagner deux enfans qui étoient éloignés de lui.

Les perſonnes les plus délaiſſées & les plus mépriſables ſelon le monde, étoient celles qui avoient le plus de part à ſa vigilance & à ſes ſoins. Car il ſçavoit que Dieu ne ſuit pas le jugement des hommes dans la diſtribution de ſes graces. C'eſt ce qu'il éprouva en particulier à l'égard d'une pauvre de ſa Paroiſſe, qui étoit preſque abandonnée de tout le monde. C'étoit une jeune perſonne attaquée d'un mal extraordinaire, & qui vomiſſoit le ſang ; ce qui devoit cauſer, ſurtout dans les grandes

chaleurs, une odeur difficile à ſupporter. Avec cela elle avoit l'eſprit fort affoibli. M. Creuſot ne laiſſoit paſſer aucun jour ſans la voir. Pour pouvoir reſter plus longtems auprès d'elle, & adoucir par ſa préſence, la peine que pouvoit lui cauſer ſa ſolitude, il diſoit ſon Bréviaire dans ſa chambre; il la catéchiſoit; il la confeſſoit; répétant pour elle ſeule dans le particulier, ce qu'un grand nombre d'autres ne trouvoient que dans l'exercice public de ſon miniſtére. Dieu bénit ſes ſoins: & le ſaint Paſteur eut la conſolation de pouvoir lui faire faire ſa premiére Communion, & de la mettre même dans l'uſage des Sacremens, avant l'entiér affoibliſſement de ſa tête qui arriva dans la ſuite. Il alloit voir auſſi fort ſouvent une fille aveugle, à laquelle il témoignoit la même ſollicitude. Il faut avouer que cette attention de détail, dans un homme ſi occupé d'ailleurs, eſt une marque d'un zèle & d'une vigilance peu commune.

La diſtance des lieux n'étoit jamais pour lui une raiſon, de voir moins fréquemment les malades. Une perſonne qui étoit au bout de la Paroiſſe, étoit auſſi sûre d'éprouver les effets de ſa vigilance; que ſi elle avoit été à ſa porte. Dans une mortalité arrivée dans ſa Paroiſſe, deux ans avant ſa mort, il viſitoit tous les jours les malades; quoiqu'il y en eut environ cinquante. Il y en avoit même qu'il voyoit deux ou trois fois par jour. Outre cela

il ſe levoit ſouvent les nuits : & comme on lui diſoit qu'il ſuccomberoit à tant de fatigues: il répondoit , *ce ne ſera pas un mal.* D'autre fois il diſoit : *l'éternité eſt aſſez longue pour ſe repoſer.* On étoit ſurpris , qu'étant accablé de travail , il viſitât encore des enfans de ſix à ſept ans qui étoient malades. Mais il répondoit aux gens , que leur ſurpriſe n'étoit pas raiſonnable : que ces enfans étant ſuſceptibles de la corruption du péché , ils avoient droit à la vigilance & à la ſollicitude du Paſteur. Il ne ſe croyoit pas quitte envers les malades , après leur avoir adminiſtré les Sacremens. Il avertiſſoit que ſi on avoit beſoin de lui , on ne craignît pas de le venir chercher à toute heure de la nuit. *On doit ſçavoir* , diſoit-il à l'exemple de S. Ambroiſe , *que quoique je ſois avare de mon tems , ma porte eſt toujours ouverte à tout le monde.*

Dans les occaſions même les plus imprévues , ſon zèle étoit toujours prêt d'inſtruire, d'exhorter, & de reprendre ; mais c'étoit avec une telle prudence , que s'il arrivoit des inconvéniens , ils étoient plutôt ſur le compte de ſa douceur , que ſur la liberté de ſon zèle. On en voit des preuves dans cette vie. Voyant un jour une perſonne ſe mettre à genoux au ſortir du confeſſional , ſur les marches du Sanctuaire , M. Creuſot fut lui dire : *Ce n'eſt pas là qu'une pécheresſe doit prier : votre place eſt à la porte de l'Egliſe.* Dans une autre occaſion , il reprit

reprit un Eccléſiaſtique, qui en diſant ſon office, étoit accoudé ſur le baluſtre de la Chàpelle où repoſe le ſaint Sacrement. Ces deux perſonnes reçurent avec docilité l'avis du ſaint Paſteur. Mais voici qui marque une attention encore plus rare, au ſalut des ames. Aux approches de Noël peu de tems avant ſa mort, il fit une chute en deſcendant les degrés de la maiſon d'un malade qu'il venoit de viſiter. Pluſieurs ont prétendu qu'elle a été la cauſe de ſa mort. Un Marinier qui ſe trouva là, accourut pour le ſecourir. Après l'avoir aidé à ſe relever, il lui demanda, s'il ne s'étoit pas fait du mal. *Ah ! mon ami*, lui répondit le Paſteur, *vous m'aviez promis de venir à confeſſe, & cependant vous n'êtes pas venu.*

Il recommandoit aux perſonnes du ſexe une grande modeſtie. En conſéquence il ne ſouffroit prs que les jeunes Demoiſelles & autres fuſſent ſans mouchoir de col. Ses Paroiſſiens étoient tellement inſtruits de ſon exactitude en ce point, que ceux qui la regardoient comme un vain ſcrupule, la reſpectoient toutefois, en envoyant leurs enfans au Catéchiſme, la gorge bien couverte : ſçachant bien qu'il s'en ſeroit plaint comme d'une immodeſtie intolérable. Que ſi quelques-uns plus hardis ou diſtraits, manquoient à cette régle, M. le Curé ne faiſoit pas difficulté de leur renvoyer les enfans, après les avoir repris d'une pareille impudence. Le femmes qui pendant

l'été travailloient dans les rues, connoiſſoient bien cette régle ; car elles ne voyoient pas plutôt venir M. le Curé, qu'elles ſe couvroient auſſitôt, ſi elles ne l'étoient pas. Il y en avoient même qui tenoient leur mouchoir de col ſuſpendu au dos de leur chaiſe, pour le mettre auſſitôt en cas de ſurpriſe. Le ſaint Paſteur connoiſſoit ces ruſes, non de la pudeur, mais de l'orgueil ; ce qui lui faiſoit dire : *Voyez, on craint les hommes, & on ne craint pas Dieu.* Il arrivoit néanmoins quelquefois, que ſon zèle le rendoit plus attentif, que les perſonnes qui s'en méfioient. Etant allé voir un jour une malade de ſes pénitentes, il ſoupçonna à un certain remuement qu'il entendit, avant d'entrer dans ſa chambre, qu'elle n'étoit pas peut-être dans la modeſtie convenable. Il ne dit rien : mais après s'être retiré, il retourna ſur ſes pas, pour voir où en étoient les choſes. Il trouva en effet la Demoiſelle ſans fichu ; & l'on peut imaginer ſi l'inſtruction manqua dans cette rencontre. Mais voici une occaſion, où l'on peut dire avec S. Paulin, que ſa pudeur le rendit en quelque ſorte impudent. *Pudenter impudens.* En adminiſtrant un malade, il apperçut dans la chambre, une Dame dont la gorge étoit découverte. Il ſuſpendit auſſitôt ſes fonctions, & fut lui même couvrir cette Dame, en jettant ſur ſes épaules une partie de ſa robe : enſuite il la pria de ſe retirer. Elle le fit auſſi-

tôt avec docilité ; non ſans être bien ſurpriſe d'un ſervice auquel elle ne s'attendoit pas.

Pour les perſonnes qui travaillent par la campagne, il trouvoit dans la rudeſſe de leurs mœurs, d'autres périls à craindre. Au commencement de ſon miniſtère, c'étoit une choſe commune aux femmes d'aller dans les rues ſans porter des bas. Cela parut indécent au ſaint Paſteur, & avec raiſon. Il tâcha de faire entendre à ces perſonnes, que la pauvreté & la modeſtie s'allient parfaitement; qu'elles devoient toujours porter des bas bons ou mauvais. Cette morale parut fort nouvelle à ces bonnes gens ; on ſe rendit inſenſiblement ; & ſi cet abus n'a pas été tout-à-fait déraciné, il a du moins été fort corrigé.

Il en eſt de même des ajuſtemens. On remarque comme un fruit de la vigilance du ſaint Paſteur, qu'il y a plus de ſimplicité dans la Paroiſſe de S. Loup, que dans les autres. Car quoiqu'il approuvât que chacun fût habillé ſelon ſa condition, il faiſoit enſorte qu'on ne s'y méprît pas. Il enſeignoit que la modeſtie & la ſimplicité ſont de tous les états. L'amour des bouquets, du beau linge, des friſures, des étoffes trop éclatantes étoit à ſes yeux une folie indigne d'un eſprit ſolide qui n'eſt fait que pour Dieu. Il n'approuvoit pas que les perſonnes du ſexe portaſſent des robes ouvertes. Et comme en cela il n'étoit pas tout à-fait à l'uniſſon avec quelques uns

de ſes amis, il diſoit : *On ſe relâche inſenſiblement. Aujourd'hui on permet une choſe, & demain une autre ; & par des déclins inſenſibles, on perd de vue cette exacte modeſtie ſi étroitement preſcrite par l'Ecriture, & ſi fort recommandée par les Saints.* D'autres fois il diſoit : *Voyez cette fille mondaine ; peu de gens penſent aujourd'hui, que l'amour des parures ſoit mauvais : comme ſi les maximes du ſiécle pouvoient preſcrire contre l'Evangile. Mais ce qui eſt digne de larmes*, ajoûtoit-il, *c'eſt que ceux qui doivent être la lumière du monde, & le ſel de la terre, autoriſent communément cette conduite, ou expreſſément, ou par leur ſilence.*

Il interdiſoit les promenades dangereuſes, où l'on ne va que pour voir, & pour être vû ; & en particulier ces courſes ſcandaleuſes qui ſe font tous les ans, à Vaux Village près d'Auxerre, le Dimanche qui ſuit la Fête Patronale de S. Loup. Il regardoit ces promenades, & les faiſoit regarder, comme une école de diſſipation, de curioſité, de vanité, d'impureté. Il admiroit que les combats de la chaſteté étant preſque toujours ſi longs & ſi laborieux, il ſe trouvât des Chrétiens qui affrontaſſent des périls. Auſſi n'étoit-il pas ſurpris que pluſieurs appriſſent par des expériences ſecrettes, & quelquefois publiques, combien la témérité dans ces occaſions mérite d'être punie. Il ne manquoit pas d'aller à la ſource de tous ces abus. Il faiſoit obſerver aux gens que la vanité en étoit le principe : & que le deſir de voir le monde & d'en étudier les ma-

niéres, pour ſe donner un air noble & aimable, prend ſa ſource dans la corruption du cœur. D'où il concluoit, qu'une jeune perſonne qui veut ſe donner à Dieu, doit commencer par fixer ſon inquiétude; craindre & fuir les périls.

Quant aux fréquentations des perſonnes de différent ſexe, il étoit d'un attention tout-à-fait grande. Il rompoit autant qu'il étoit en lui, toutes les liaiſons dangereuſes. Ce qui demandoit bien du zèle & de la prudence; & avec cela, une infinité de démarches, tant de ſa part, que de la part des perſonnes qui l'aidoient à découvrir ces funeſtes correſpondances. Il s'eſt trouvé des Meſſieurs qui voyant leurs liaiſons rompues étoient furieux contre lui. On a été juſqu'à le menacer pluſieurs fois, de lui tirer un coup de piſtolet. Un jeune débauché qui fréquentoit une libertine, piqué de ce que le Paſteur avoit été la trouver chez elle, pour lui dire de faire ceſſer le ſcandale, l'attendit en embuſcade pendant pluſieurs jours, pour l'inſulter, & même, à ce qu'on dit, pour le tuer. Ces filles & femmes débauchées ſont des peſtes publiques dans les Paroiſſes. Aſſez ſouvent on a des preuves ſuffiſantes pour les croire coupables; ſans qu'on puiſſe les convaincre juridiquement. Lorſque M. Creuſot s'eſt trouvé dans ces cas fâcheux, il enduroit une eſpéce de martyre. Il en a fait chaſſer pluſieurs de ſa Pa-

roiſſe, qui n'y étoient que trop connues. Quand il l'a pu, il les a fait enfermer ; & il croyoit que c'étoit là le vrai reméde. Il gémiſſoit fort de l'abus de notre ſiécle, où l'on veille d'autant moins contre ces victimes de l'incontinence publique, qu'elles ſont plus multipliées. M. Creuſot s'eſt expoſé pluſieurs fois à des périls évidens à ce ſujet. Un jour il ſe mit en devoir, toute autre reſſource lui manquant, de ſéparer lui-même un homme & une femme étrangére, qui étoient le ſcandale de la Paroiſſe. Pour cela il fut à la maiſon de cet homme qui avoit pris la précaution de tenir la porte fermée ; & qui ſe doutant de la viſite du Paſteur, tenoit une pioche toute prête pour le frapper, s'il ſe préſentoit. Monſieur le Curé va néanmoins chez lui ; il leve la porte de la maiſon avec un bâton ; & fait tant par ſa douceur & ſa fermeté, que cette miſérable eſt congédiée. Comme elle étoit prête de ſortir, M. le Curé lui donna de l'argent pour ſe conduire. Une autre femme voulant cacher les liaiſons familiéres qu'elle avoit avec un homme qu'elle avoit fréquenté avant ſon mariage, M. Creuſot fit ſi bien, qu'il la ſurprit en la compagnie de cet homme, & de pluſieurs femmes qui étoient aſſemblées. Cette femme furieuſe de ſe voir découverte, vouloit jetter un chenet à la tête du Paſteur. Mais il donna lieu à ſa colére en ſa retirant ; ſans perdre de vue néanmoins cette brebis égarée.

Ayant appris une autre fois qu'il y avoit ſur ſa Paroiſſe, une femme débauchée, il lui rendit pluſieurs viſites. Le ſuccès en fut d'abord peu heureux : car il fut mépriſé, outragé, & en des termes qui auroient fait perdre patience aux plus modérés. Le ſaint Paſteur ſouffroit ces outrages avec la douceur d'un agneau ; mais il avoit le cœur déchiré, de voir ſes peines inutiles. Quelque tems ſe paſſa ainſi, juſqu'à ce que cette femme ; comme un autre enfant prodigue, ſe trouvant dans la derniére miſére, fut forcée de recourir à celui qu'elle avoit inſulté. Elle fut le voir. Elle lui dit, qu'elle venoit lui demander pardon ; & en même-tems elle ſe mettoit à ſes genoux. Mais le ſaint Paſteur ne lui permit pas ; & imitant la bonté du pere de l'enfant prodigue, il donna un louis à cette femme. On ne ſçauroit dire toutes les brutalités qu'il a eſſuyées, pour réconcilier les maris avec les femmes, & mettre la paix dans les familles. Si on ne l'a pas frappé, il eſt certain du moins qu'il en a été menacé. Il diſoit en voyant ces troubles domeſtiques : *Quand Dieu veut punir les hommes, il n'a que faire des châtimens corporels ; il n'a qu'à les lâcher les uns contre les autres.*

Deux ans avant ſa mort il a trouvé bien de l'exercice à ſon zèle, à l'occaſion des torches qu'on portoit à la proceſſion du ſaint Sacrement. Il voyoit avec peine, que pour décorer ces torches, on paſſoit un tems conſi-

dérable à l'Egliſe, qui devenoit comme un marché, par le bruit & le tumulte qu'on y faiſoit. Le ſaint Paſteur gémiſſoit, inſtruiſoit, exhortoit ; mais c'étoit ſans ſuccés. La peine que cela lui faiſoit, lui donna pluſieurs fois la fiévre. Enfin ſix mois avant ſa mort, cet abus dégénéra en un ſcandale public, par une vive diſpute qui s'éleva dans l'Egliſe, en préſence du ſaint Sacrement expoſé. Les Confreres de S. Nicolas prétendoient avoir le pas ſur ceux de S. Vincent. Quelle noble émulation ! M. Creuſot accablé de douleur dit en chaire, qu'il ne ſeroit pas ſurpris, ſi en peu de tems, Dieu châtioit la Paroiſſe par un fléau de ſa juſtice. En même-tems il ſe mit en devoir de faire rentrer les coupables en eux-mêmes. Ils ſe rendirent à ſes deſirs, en faiſant dans l'Egliſe une réparation publique : & depuis ce tems-là, il n'a plus été queſtion des torches. Mais les gens de piété ont regardé ſa mort arrivée ſix mois après, comme l'accompliſſement le plus terrible de la menace du Paſteur.

Voyons encore de nouvelles preuves de la vigilance & du zèle de M. Creuſot. Rien ne l'affligeoit plus ſenſiblement que la dureté de certaines perſonnes, qui pour ſe ſouſtraire à ſon exactitude, alloient chercher des Confeſſeurs faciles ; & renverſoient ainſi en un moment, le fruit de ſes travaux. Il gémiſſoit beaucoup ſur ce déſordre, en la préſence de

Dieu ; parce qu'il en connoiſſoit les ſuites, qui ſont pour l'ordinaire les illuſions d'une fauſſe vertu, ou un dégoût entier de la piété. Il n'y avoit rien qu'il ne tentât, pour rappeller ces perſonnes à elles-mêmes. Il s'adreſſoit quelquefois aux Confeſſeurs qu'elles avoient choiſis : il leur manifeſtoit ſon improbation : & quoiqu'il ſçut par expérience, combien le caprice qui eſt fondé ſur la corruption d'un cœur qui cherche à ſe mettre à l'aiſe, eſt opiniâtre, il avoit la conſolation de voir aſſez ſouvent, que ſon zèle & ſa vigilance n'étoient pas ſans fruit. Il diſoit alors : *J'ai rattrapé ma brebis.* Une de ſes pénitentes l'ayant quitté, pour ſe choiſir un Directeur commode, M. Creuſot ne l'eut pas plutôt appris, qu'il fut rendre viſite à cette pénitente. Il ne lui dit rien d'abord de ſa déſertion. Mais en lui parlant de toute autre choſe, il examinoit attentivement, s'il ne trouveroit pas quelque ouverture, pour entrer dans ſon cœur. Il vit que tout étoit fermé : & que la perſonne paroiſſoit avoir pris ſon parti : Il ſe retira donc, ſans lui dire un ſeul mot ſur ſa conſcience. Quelque tems après il revint ; & ce fut encore de même. Enfin à force de viſites, le cœur de la brebis ſe trouva inſenſiblement réchauffé par l'ardente charité du Paſteur. Elle ſentit renaître ſes premiers ſentimens, & ſe remit ſous ſa conduite.

Où ſon zèle a paru principalement, c'eſt

dans les troubles du Diocèſe qu'on a vu naître après la mort de M. de Caylus. Toutes les Paroiſſes ſe trouvérent dérangées, par la malheureuſe facilité où chacun ſe trouva, de recevoir les Sacremens ſelon ſon caprice. Cela fit que preſque tous les libertins ſe débandérent ; & la Paroiſſe de S. Loup ne fut pas exempte de ce déſordre. M. Creuſot en gémiſſoit amérement. *On a donné*, diſoit-il, *un terrible coup de crible dans ma Paroiſſe, & j'ai bien des peines à courir après la paille.* Il poſtoit des gens, pour obſerver les enfans de ſa Paroiſſe qui iroient au Collége où les Jéſuites faiſoient le Catéchiſme en ſecret. Il alloit voir ceux qui avoient déja fait chez eux leur premiére Communion : & pour éviter l'éclat & les obſtacles qu'on auroit oppoſés à ſon zèle, il faiſoit ces viſites le ſoir. Il n'eſt pas poſſible d'exprimer en combien de maniéres il tâchoit de gagner ces jeunes gens ; il y employoit toutes les inſinuations de la charité. Par ce moyen il en ramenoit pluſieurs, au grand étonnement des Jéſuites accoutumés de longue main à retenir leur proye. Auſſi oppoſoient-ils vigilance à vigilance. *Prenez garde à vous*, diſoient-ils aux autres, *méfiez-vous de Monſieur le Curé, c'eſt un loup raviſſant. Il en a attiré pluſieurs à lui.* Heureuſes les brebis qui ſeront ravies par des loups ſemblables ! Elles ſeront certainement en ſureté. Les Jéſuites n'étoient nullement étonnés de ce zèle qu'ils

connoiſſoient depuis long tems ; & qu'ils éprouvérent même d'une manière bien ſenſible, lorſqu'ayant été lui demander un jour, la permiſſion d'adminiſtrer leur domeſtique qui étoit dangéreuſement malade ; M. Creuſot leur répondit, qu'il iroit lui-même le confeſſer, & l'adminiſtrer. Ce qu'il fit auſſi. Phénomene vraiment ſingulier, & qui fit dire bien des plaiſanteries ! M. Creuſot ne craignoit pas même de ſe compromettre pour le ſalut de ſon troupeau : bien éloigné de cette prudence timide qui ſacrifie ſouvent à la ſureté du Paſteur, les intérêts des brebis. Il avertit deux fois M. de Condorcet à Notre-Dame la-d'Hors, où cet Evêque adminiſtroit le Sacrement de Confirmation, de n'y point admettre quelques jeunes gens de ſa Paroiſſe, qui étoient préſens, & qu'il lui fit connoître ; parce qu'ils n'avoient pas ſeulement daigné le prévenir (lui Curé) avant de faire une action de cette importance. Et voyant que M. l'Evêque ne l'écoutoit pas, & que ces jeunes gens alloient être confirmés, il dit au Prélat: *Monſeigneur, agir ainſi c'eſt fouler aux pieds les règles de l'Egliſe.* Après quoi il ſe retira à l'écart pour gémir en la préſence de Dieu ; peu touché de la réponſe de M. l'Evêque qui le ménaçoit de prendre des témoins.

A ces démarches particuliéres, il joignoit les Inſtructions publiques. Mais avec quelle prudente liberté & avec quel zèle ! Il démaſquoit les Confeſſeurs relâchés ; les faiſant connoître

pour ce qu'ils ſont ; dévoilant à la lumiére des régles, leur véritable cruauté cachée ſous les dehors d'une prétendue indulgence. Il défendoit expreſſément de s'adreſſer à eux ; comme n'étant que des aveugles propres à conduire d'autres aveugles dans le précipice. Ces inſtructions affermiſſoient les bons : elles retenoient ceux qui chancelloient ; & aigriſſoient les méchans. Citons un trait de ces inſtructions pleines du feu qui animoit le ſaint Paſteur. *On a vu*, diſoit-il un jour, à l'occaſion de la Communion Paſchale que les Jéſuites avoient fait faire à un grand nombre de ſes Paroiſſiens; *on a vu en ces ſaints jours des choſes horribles, au milieu de nous. Il ne m'eſt plus poſſible de me taire, & de cacher la douleur dont je ſuis pénétré. On a vu ſe préſenter pêle & mêle à la Table ſacrée, les méchans avec les bons; les pécheurs avec les juſtes; les impies avec les perſonnes de piété; les impudiques & les ivrognes, avec ceux qui ſont chaſtes & tempérans; les enfans de Dieu avec les enfans du diable; les amateurs du monde, avec les ſerviteurs de Dieu. Joignez-vous à moi, vous Mes Freres, qui conſervez la crainte de Dieu & du reſpect pour les choſes ſaintes. Joignez-vous à moi, pour déplorer un ſi grand ſcandale.* Enſuite il tourna ſon zèle contre les Miniſtres infidéles, & il établit les régles pour diſcerner les vraies & les fauſſes converſions. Dans une autre occaſion, il rappella l'aſſertion ſcandaleuſe du Pere le Moine

Jéſuite d'Auxerre, qui avoit dicté à ſes écoliers, qu'il eſt quelquefois permis de dépoſer le perſonnage de Chrétien. Et pour que perſonne ne s'y méprît, & qu'on comprit que les enfans ne vallent pas mieux que leurs Peres, *Ætas parentum pejor avis*, M. Creuſot dit : *Qui le croiroit, Mes Freres ? des Religieux ont oſé enſeigner ces erreurs, dans le ſein même de cette Paroiſſe.* On comprend que M. Creuſot n'a pas manqué de paroître en ſon rang dans la guerre offenſive & défenſive que le Clergé d'Auxerre s'eſt vu obligé de ſoutenir contre les erreurs qui ont eu cours dans le Diocèſe, après la mort de M. de Caylus. Tout le monde ſçait avec quel acharnement les Jéſuites ont attaqué, ſous le nom reſpectable de M. l'Evêque, la néceſſité de l'amour de Dieu, les régles de la Pénitence, les droits du ſecond Ordre, &c. M. Creuſot s'eſt toujours porté à s'unir à ſes Confreres, avec un zèle diſtingué ; & tel qu'on pouvoit l'attendre d'un homme de ſa piété.

La charité de M. Creuſot ne ſe bornoit pas à ſa Paroiſſe. Sous M. de Caylus il a fait pendant longtems des conférences au petit Séminaire. Il confeſſoit auſſi une partie des Séminariſtes, & il agiſſoit en tout cela, avec ce ſoin, & cette application que nous avons déja remarquée. Ajoutons qu'il confeſſoit un grand nombre de perſonnes étrangéres. Une d'entre elles qui étoit de Joigny à ſix lieues

d'Auxerre, étant à toute extrémité, & ſon Curé lui refuſant injuſtement les Sacremens, M. Creuſot fut les lui adminiſtrer lui-même. Il dirigeoit auſſi par lettres comme nous avons vu : quoiqu'il n'aimât pas trop ce travail, auquel il ne ſe portoit que dans une vraie néceſſité. Et la raiſon qu'il en donnoit, c'eſt que ces lettres lui emportoient trop de tems, & qu'il ne faut penſer à l'acceſſoire, que lorſque le principal ſe trouve rempli. Auſſi avoit-il ſoin de les abreger, & de ne dire que le néceſſaire. L'état ſpirituel des pauvres qui demandent l'aumône, le touchoit encore beaucoup. Il voyoit avec douleur que ces gens ne penſent guéres à leur ſalut ; & que ſur un point de cette importance, preſque perſonne n'eſt attentif à leur rendre ſervice. Il s'offroit quelquefois pour les confeſſer ; & il ne manquoit pas de les inſtruire dans les occaſions. Dans cette vue, il fit connoiſſance avec pluſieurs Ramoneurs de cheminées, qui ſurpris & flatés d'un honneur auſſi nouveau, alloient le voir ſouvent à la Sacriſtie. Toujours il leur diſoit quelque mot d'édification ; leur recommandant ſurtout de bien s'inſtruire des devoirs d'un Chrétien ; & les engageant d'aſſiſter à ſon Prône. Ces pauvres Savoyards ne manquoient pas tous les ans, au retour de leur pays, d'aller voir M. Creuſot pour renouveller connoiſſance : & lui de ſon côté les recevoit toujours avec un grand plaiſir, dans le

deſir qu'il avoit de leur être utile. Une perſonne d'un rang diſtingué fut un jour fort ſurpriſe, que M. Creuſot lui apprit des nouvelles de chez elle. C'étoit au ſujet de quelques ouvriéres qui s'étoient trouvées expoſées de la part des domeſtiques. Il a averti pluſieurs fois un Curé de la Ville, d'un déſordre qui avoit lieu dans ſon Catéchiſme des Dimanches, & que vraiſemblablement ce Curé ne ſçavoit pas lui-même. Par le même eſprit de cette charité qui s'étendoit à tout, il n'approuvoit pas la coutume des perſonnes d'ailleurs exactes, de donner des repas en tems de Carnaval. Il diſoit que les gens du monde qui le font, & qui y trouvent une ſource de péchés, ne manquent pas de s'autoriſer de cet exemple : qu'il falloit leur ôter ce prétexte ; & qu'il vaudroit mieux inviter en Carême & avec plus de dépenſe à cauſe du maigre, que dans ce tems de ſcandale & de diſſolution.

On voit par ce qu'on vient de dire, que M. Creuſot étoit bien entré dans le ſens de ces paroles importantes de l'Ecriture, que l'Egliſe applique aux Paſteurs : (Prov. VI. 1. 2. 3. 4.) *Mon fils, ſi vous avez répondu pour votre ami, & que vous ayiez engagé* (*votre foi*) *& votre main à un étranger, vous vous êtes mis dans le filet par votre propre bouche, & vous vous trouvez pris par vos paroles. Faites donc ce que je vous dis, mon fils, & délivrez-vous vous-même : parce que vous êtes tombé entre les mains de votre prochain.*

Courez de tous côtés, hâtez-vous, réveillez votre ami ; ne laissez point aller vos yeux au sommeil, & que vos paupiéres ne s'assoupissent point.

ARTICLE V.

Charité de M. Creusot envers les Pauvres.

L'Ecriture Sainte ne se contente pas de donner de grandes louanges à l'aumône, & de recommender par tout l'amour des pauvres ; elle fait encore de cette vertu, le caractére particulier des Pasteurs. *Il faut que l'Evêque*, dit S. Paul, *aime à exercer l'hospitalité.* (1. Tim. III. 2.) M. Creusot a possédé cette vertu en un dégré fort éminent. Il appelloit les pauvres, *ses maîtres :* & l'amour de prédilection qu'il avoit pour eux, étoit tellement connu dans sa Paroisse, que les riches disoient communément : *Il ne faut que des gueux à notre Curé.* On remarquoit en effet qu'il visitoit les pauvres plus souvent que les riches : non qu'au fond le salut des riches lui tint moins à cœur que celui des pauvres ; mais parce qu'il trouvoit dans ceux-ci plus de simplicité, & moins d'obstacles par conséquent, pour s'insinuer dans leurs cœurs : au lieu que bien souvent les riches tout enflés & pleins d'eux-mêmes, exigent beaucoup d'égards & de tempéramens, qui pour l'ordinaire n'aboutissent à rien.

La

La Paroiſſe de S. Loup étoit fort propre à exercer la charité du ſaint Paſteur ; à cauſe du grand nombre de pauvres qu'elle renferme. Une perſonne aſſure avoir entendu dire à M. Creuſot quelque tems avant ſa mort, qu'il faiſoit la charité environ à ſix cens perſonnes de ſa paroiſſe. Bien entendu que dans ce nombre, les enfans y ſont compris. Comme il ne pouvoit ſuffire à tout par lui-même, il mettoit en œuvre des perſonnes de confiance, auxquelles il remettoit de tems en tems, de petites ſommes d'argent. Une d'entre elles a dit, qu'il avoit bien paſſé 400 livres entre ſes mains, qu'elle avoit diſtribué par ordre du Paſteur. Il faiſoit toujours ces charités avec une grande modeſtie ; & de maniére que ſi quelqu'un étoit ſuſceptible de honte, il pût recevoir l'aumône ſans aucune peine. Par exemple, s'il viſitoit un malade, ſous prétexte de lui tater le pouls, il lui gliſſoit de l'argent dans la main. D'autrefois il le mettoit dans la ſaliére, qu'il trouvoit ſuſpendue ſous la cheminée. Ces pauvres gens étoient fort ſurpris au commencement, de trouver de l'argent dans leur ſaliére, lorſqu'ils comptoient ne prendre que du ſel. Mais dans la ſuite cela n'étoit pas étonnant ; parce qu'on étoit accoutumé à ces petites ruſes de charité. Un jour ſçachant qu'un homme qui n'avoit pas de pain, n'entendoit pas néanmoins en recevoir

de perſonne, le ſaint Paſteur trouva le ſecret de lui adoucir la pénitence que ſon orgueil lui impoſoit, en convenant avec la femme de cet homme d'un ſignal, par le moyen duquel elle ſeroit avertie du moment précis, où il lui apporteroit lui-même du pain, ſans que le mari s'en apperçut. Il dit à un autre qui n'oſoit pas recevoir le pain qu'il lui offroit : *Si vous refuſez encore, je vais vous le jetter par la fenêtre.* Cette vive inſtance la fit rendre. Elle prit le pain : & le Paſteur continua de l'aſſiſter, tant qu'elle fut dans le beſoin. Lorſqu'il ne pouvoit aller trouver ces pauvres honteux, il leur diſoit de venir eux-mêmes le ſoir, chercher du pain chez lui ; ce qu'ils faiſoient d'autant plus volontiers, que le Paſteur charitable avoit l'attention de leur laiſſer ouverte la porte du Presbytére qui conduiſoit droit à ſa chambre; afin que ſa ſervante ne connût pas ceux qui entreroient. Pour que le pain ne manquât pas, il chargeoit ſon Boulanger de lui en apporter bonne proviſion. On l'avertit un ſoir qu'une famille de ſa Paroiſſe, ſouffroit la faim. Auſſitôt M. Creuſot y court portant la moitié d'un pain de braſſe ſous ſon camail. Arrivé à la maiſon, il s'informe de l'état des choſes. La femme répond, qu'elle a du pain. Le Paſteur viſite l'endroit où on le mettoit, & ne trouvant rien dedans, il demande où eſt donc le pain ? Nouveau menſonge de la part de la femme, qui dit au Paſteur que le pain eſt

dans l'armoire ; mais que le mari en a emporté la clef. Alors M. Creuſot dépoſe ſon pain ; & de retour chez lui il envoye une nouvelle proviſion. Cette honte déplacée le contriſtoit beaucoup. *Prenez cela*, diſoit-il aux gens, *ne craignez rien. Quoi vous me cachez vos beſoins ! vous me faites injure.*

A l'égard des autres pauvres, il avoit plus de liberté. Rien ne lui étoit plus ordinaire, que d'aller le ſoir de maiſon en maiſon, eſſuier leurs larmes. Le camail qu'il portoit toujours en hiver, lui ſervoit de voile pour cacher ſes aumônes. Lorſque ſur le ſoir on le rencontroit dans les rues, on étoit moralement ſûr, qu'il y avoit quelque choſe de caché ſous ſon camail. Tantôt c'étoit du pain ; d'autrefois c'étoient des bouteilles de vin vieux, ou des biſcuits pour les malades ; quelquefois des paquets de harengs. Il promettoit auſſi de procurer du bois à ceux, qui n'en ayant pas, étoient ſoupçonnés d'aller voler des peſſeaux dans les vignes. *Si vous n'avez pas de bois*, leur diſoit-il, *ne volez pas pour cela. Venez me trouver ; je vous en donnerai.* Les Bourgeois crient fort contre ce déſordre, & avec raiſon. Mais rarement penſent-ils qu'ils en ſont eux-mêmes l'occaſion, par le peu de charité qu'ils ont communément pour les pauvres. M. Creuſot condamnoit ces voleries dont il prévoyoit les ſuites, qui ſont dans ces pauvres gens, de s'accoutumer aux friponneries, & de faire jurer

enſuite les propriétaires des vignes. Pluſieurs fois il a donné aux malades qui n'avoient point des draps, une partie des ſiens. Il les leur portoit lui-même, ou les faiſoit porter. Que s'il ne pouvoit y ſuffire, il en faiſoit prêter, & il payoit enſuite le louage. S'il apprenoit qu'un pauvre en eut aſſiſté un autre en lui donnant quelque choſe, il en étoit charmé ; mais il ſe vangeoit bientôt de ce larcin fait à ſa libéralité, en rendant au pauvre ce qu'il avoit donné ; & Dieu ſçait avec quelle largeſſe, il payoit encore les intérêts. Un bouillon donné à un malade par une perſonne pauvre, fut un jour payé un écu. On a remarqué, que les Dimanches avant le dernier coup de la Meſſe, il alloit aſſez ſouvent dans l'Egliſe, où il trouvoit des veuves, des orphelins, des malades diſperſés en différentes places. Le Paſteur comme un Ange, faiſoit la ronde de cette *piſcine des brebis*, & donnoit à l'un 24 ſols à l'autre 3 liv. à l'autre 6 liv.

Ce ne ſont là encore que les moindres marques de l'amour que M. Creuſot avoit pour les pauvres. Placé dans ſa Paroiſſe comme un nouveau Joſeph, il étoit le ſoutien & la conſolation de tous ceux qui étoient dans l'indigence. Il donnoit de l'argent pour faire apprendre des métiers : il payoit les mois des enfans en nourrice ; & même des penſions en tout ou en partie, à des enfans qu'il avoit fait ſortir de leur maiſon paternelle, où ils étoient

en danger. Il fourniſſoit les livres néceſſaires, pour les faire aller à l'école. Si quelqu'un étoit obligé pour cauſe de maladie, d'aller conſulter à Paris, & que l'argent manquât, il fourniſſoit à la dépenſe. Il donna un jour deux louis à une perſonne, qui depuis pluſieurs années étoit dans une langueur extrême, en lui diſant de ne pas trop ménager l'argent, & de faire les remédes néceſſaires. Enſuite il lui en donna cinq ; & continua ainſi de l'aſſiſter, juſqu'à ce qu'elle fut en état de gagner ſa vie. A une autre il en donna ſix : laquelle craignant que le Paſteur ne ſe méprît : il lui dit : *Cet argent eſt à vous ; il y a longtems que je vous l'ai deſtiné. Je m'étois même propoſé de faire quelque choſe de plus pour vous.* Il s'eſt offert pluſieurs fois, pour empêcher des mariages mal aſſortis, de ſupporter lui-même les dépenſes qu'on avoit déja faites.

Sa charité ne ſe bornoit pas à ſa Paroiſſe : elle s'étendoit encore juſques ſur les étrangers, que preſque toujours il avoit ſoin de prévenir lui-même. C'étoient des Curés de la campagne, que l'extrême modicité de leurs revenus, mettoit hors d'état d'accréditer leur miniſtère par quelques aumônes. C'étoient de bons Prêtres, de vertueux Eccléſiaſtiques, & même de pieux Laïcs, que l'amour de la juſtice & de la vérité avoit fait ſortir de leur patrie, & privés en tout ou en partie, de leur modique revenu. C'étoient des perſonnes

de différens états que des circonſtances fâcheuſes obligeoient de faire des emprunts. C'étoient des meres de famille,ou des veuves qu'il trouvoit hors d'état de nourrir & d'élever leurs enfans. Il offrit un jour à un Eccléſiaſtique une ſomme de treize cens livres ; ſans doute afin de lui faire accepter ſans peine, de moindres ſecours dont il avoit beſoin. Un jeune Clerc étant diſgracié de ſon pere, pour avoir refuſé une ſignature qui lui procuroit un bon bénéfice,M. Creuſot en étant informé ſe chargea d'en prendre ſoin, & paya pour lui pendant du tems, une penſion de 350 livres. Ayant appris un jour qu'un Curé de la Campagne de ſes amis, cherchoit à emprunter une ſomme conſidérable, pour rétablir les affaires d'un de ſes Paroiſſiens, M. Creuſot qui avoit oui parler avantageuſement de ce particulier, offrit ſur le champ 1400 liv. qui furent acceptées. Cet argent venoit d'un rembourſement qu'avoit reçu M. Creuſot. Il étoit tellement connu dans toute la ville pour être l'ami des pauvres même étrangers, qu'on en voyoit de ſon vivant beaucoup plus ſur ſa Paroiſſe que dans les autres. Sa charité étoit comme un aimant qui les attiroit de tous côtés.

Outre cela il prêtoit volontiers de l'argent. On ſeroit ſurpris de voir à quoi ſe montent les ſommes qu'il a prêtées pendant 25 ans. Cependant une portion conſidérable de

cet argent ne lui a pas été rendu ; & une autre qui n'eſt pas petite ne le ſera jamais. Il n'ignoroit pas que les pauvres le trompoient ſouvent. Mais il faiſoit ſi peu de cas des biens terreſtres, que quand il avoit occaſion de parler des tours qu'on lui jouoit, il diſoit en riant : *C'eſt mon métier d'être ainſi attrapé.* Sa maxime étoit à l'égard de l'argent, & de tout ce qui n'eſt que paſſager, qu'il valloit mieux en être privé, que de le poſſéder. *Melius*, diſoit-il, *non ipſa quam ipſa.*

On pourroit demander ici, comment M. Creuſot pouvoit ſuffire à tant de charités; vû que le revenu de ſa Cure ne montoit guéres qu'à ſept ou huit cens livres, & qu'il n'avoit de patrimoine que 500 liv. de rente. Il n'y a pas de doute qu'il ne reçut aſſiſtance d'ailleurs. Mais je crois que la meilleure réponſe doit être priſe de ſa foi, qui lui rendoit poſſible, les choſes les plus impoſſibles. *Jeſus-Chriſt nous apprend*, dit S. Cyrille, *que ce n'eſt rién d'aſſiſter peu de perſonnes. Nihil magnum eſſe docet Chriſtus, ſi paucos juveris. Jeſus-Chriſt aſſiſtant un grand peuple nous enſeigne qu'il veut que par une ſainte hardieſſe, que nous inſpire la foi & ſon amour, nous entreprenions même des charités qui paroiſſoient impoſſibles ; nous appuyant ſur la ferme confiance que nous devons avoir en ſon ſecours. Sed ea etiam quæ vix ſperes fieri poſſe, ſanctâ audaciâ te aggredi jubet, firmâ in eum fiduciâ innixum.* Il eſt d'autant plus néceſ-

ſaire d'avoir recours à cette foi, pour expliquer comment le ſaint Paſteur a pu fournir à tant de beſoins, qu'il ne s'empreſſoit jamais de ſolliciter des aumônes. Il vouloit qu'elles fuſſent faites avec une pleine liberté, & ſans aucune conſidération humaine. C'eſt cette foi que Dieu béniſſoit, & qui mettoit le ſaint Paſteur en état d'avoir toujours de quoi donner, & d'*ouvrir aux pauvres*, comme il le diſoit lui-même, *le grenier du Seigneur*. On ne ſçauroit trop louer la piété éclairée des fidéles qui voulant donner écoulement à leurs richeſſes, de crainte qu'elles ne ſe corrompent, les dépoſent aux pieds des Prêtres, à l'exemple des fidéles de Jéruſalem. Ils trouvent deux grands avantages dans cette conduite. Ils évitent la vanité que cette diſtribution pourroit leur donner; & leurs aumônes ſont doublement ſanctifiées; puiſqu'elles ne ſervent pas ſeulement à ſoulager le corps des indigens, mais encore leur ame, en accréditant les inſtructions des Paſteurs qui les leur diſtribuent. Mais pour cela il faut que ces fidéles ſçachent diſcerner quels ſont les Paſteurs à qui ils ſe confient. Car il y a peu d'Eliſées & beaucoup de Giezi.

ARTICLE VI.

Patience admirable de M. Creuſot au milieu des tribulations du ſaint Miniſtère. Crainte de Dieu, humilité, ſources de cette patience.

NOtre Seigneur Jeſus-Chrit prédit à ſes Apôtres, en les envoyant prêcher l'Evangile, qu'ils ſeroient *haïs de tout le monde, à cauſe de* ſon *nom*. Et il ajoute : *C'eſt par votre patience que vous ſauverez vos ames.* (Luc. XXI. 17. 19.) Plus un Miniſtre a de vigilance & de zèle, plus il doit être patient ; parce que ce zéle ne manquera pas de lui attirer tôt ou tard des contradictions, & de ſoulever contre lui tous ceux à qui la vérité eſt odieuſe. M. Creuſot eſt un exemple ſenſible de cette vérité. On vient de voir par un grand nombre de faits, combien amer a été le calice que la contradiction lui a preſenté, & avec quelle patience il l'a bu. Nous allons en donner de nouvelles preuves.

On peut dire de ce ſaint Paſteur, ce que S. Sulpice Sevére dit de S. Martin, qu'il étoit très-patient à ſupporter les injures, & qu'on pouvoit l'outrager impunément. Quand on lui parloit des inſultes qu'il avoit reçues, il répondoit en ſouriant, & en paſſant la main ſur ſon viſage : qu'*il ne ſe ſentoit point bleſſé.*

S'il lui arrivoit de recevoir de la part des pauvres, des mortifications, des rebuts, des plaintes au ſujet des charités qu'il faiſoit, & contre leſquelles leur jalouſie ſe déchaînoit très-ſouvent, il étoit bientôt conſolé. *Ces mortifications*, diſoit-il, *ſont nos profits les plus clairs & les plus certains.* Il tâchoit de prévenir toujours ceux qui l'avoient offenſé, & il diſoit agréablement en les allant voir: *Je vais fondre la glace.* Cette glace étoit ſouvent bien épaiſſe & bien dure. Une fois il portoit à un pauvre un gros pain pour avoir occaſion de lui parler de Dieu auquel ce pauvre ne penſoit guéres. Ce miſérable reçut le ſaint Paſteur avec des injures, lui diſant qu'il n'avoit que faire de ſon aumône ni de ſes inſtructions. M. Creuſot ſe retira humblement & ſans ſe plaindre, remportant ſon pain avec lui. Cependant il étoit encore inquiet ſur la miſére de cet homme, que la néceſſité pouvoit rendre de ſi mauvaiſe humeur; & il penſoit comment il pourroit s'y prendre, pour lui faire parvenir ſon pain. Il prit donc le parti de le lui envoyer par une autre perſonne; afin, comme dit l'Apôtre, de n'être pas vaincu par le mal, mais de vaincre le mal par le bien. Dans une autre occaſion, ayant donné un petit châtiment à un enfant du Catéchiſme, ce qui étoit bien rare, la mere de cet enfant vint comme un lion, l'apoſtropher dans la Sacriſtie par les injures les plus ſan-

glantes. *De quoi vous mêlez-vous*, lui dit-elle, *de venir battre mon enfant. Battez vos dévotes que vous ſçavez ſi bien nourrir & entretenir.* A tout cela le Paſteur ne répondit pas un mot. Il la laiſſa crier tant qu'elle voulut ; penſant qu'elle étoit trop furieuſe pour entendre raiſon. Des gens au fait de cette inſulte témoignoient au Paſteur leur ſurpriſe de la hardieſſe de cette femme. *Laiſſez faire*, répondit-il, *je vais bien me venger, en priant Dieu pour elle.* C'eſt en cette maniére ſans doute qu'il ſe vangea d'une autre inſulte qu'il reçut au confeſſional, de la part d'une femme qu'il confeſſoit. La paſſion de cette perſonne étoit ſi grande, qu'elle donna un coup de poing ſur la grille du confeſſional : en diſant à M. Creuſot, qu'*il étoit un chien de Prêtre.* Le ſaint homme ſe contenta de lui dire: *Si vous parliez ainſi à un autre, il vous le feroit ſentir.* Ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt qu'il fut le premier à aller chercher cette femme ; afin de vaincre l'aigreur de ſon cœur par l'abondance de ſa douceur & de ſa patience.

On ſera moins étonné de cette patience, lorſqu'on ſçaura le fait ſuivant. M. Creuſot faiſoit une penſion à une pauvre fille que ſon travail n'étoit pas capable de nourrir. Cette fille bien loin de lui témoigner ſa reconnoiſſance, lui diſoit des injures atroces, comme, par exemple, que ce n'étoit pas l'eſprit de Dieu, mais l'eſprit du Diable qui l'animoit.

Elle a perſévéré juſqu'à la mort du Paſteur dans cette noire méchanceté ; & lui de ſon côté a toujours continué de payer la penſion. On diſoit au Paſteur, à quoi donc il penſoit de nourrir une pareille créature : qu'un peu de rigueur pourroit la réduire ; au lieu qu'une ſi grande indulgence n'étoit propre qu'à la gâter. Mais le ſaint Paſteur qui ignoroit au fond quel ſeroit le ſuccès de la douceur ou de la rigueur, ſe décidoit en faveur de la patience, preſque toujours plus propre, lorſqu'elle eſt humble, à attirer les graces de Dieu. Et il diſoit ces belles paroles : *L'homme étant créé à l'image de Dieu, il doit être l'image de ſon immutabilité, pour l'être de ſa divinité. Il ne faut donc pas abandonner aiſément les œuvres qu'on a une fois entrepriſes. Au reſte*, ajoutoit-il avec beaucoup d'humilité, *je n'agis pas par mon propre eſprit, j'ai conſulté.*

Il faut avouer qu'une ſi grande vertu eſt digne des beaux ſiécles de l'Egliſe. On en ſçauroit davantage ſans le ſoin qu'avoit M. Creuſot de cacher ſous le ſilence, tout ce qui tournoit le plus à ſon honneur. Le fait qu'on va rapporter en eſt une preuve bien frappante. Un Magiſtrat a raconté avec admiration, depuis la mort de M. Creuſot, qu'étant chargé par ſa ſœur, de pourſuivre une femme veuve, & de la faire déguerpir de ſa maiſon faute de payement, le Paſteur, quoique très-mécontent de cette femme, donna au Ma-

giſtrat cinquante écus pour arrêter les pourſuites, en lui demandant le ſecret. Cette femme qui a clabaudé & qui clabaude toujours contre ce ſaint homme, a ignoré juſqu'à ſa mort, le ſervice qu'il lui avoit rendu ; & peut-être l'ignore-t-elle encore à préſent. Un Bourgeois de la Paroiſſe, en haine de la fermeté & de la piété du ſaint Paſteur, avoit pris le parti de faire contre lui un Mémoire de plaintes pour l'envoyer en Cour. Pour donner plus de poids à la calomnie, il le préſenta à ſigner à pluſieurs perſonnes de la Paroiſſe, qui ſe refuſérent à cette œuvre d'iniquité. M. Creuſot ayant appris le fait, bien loin de ſe répandre en reproches contre cet ennemi, continua de le voir comme auparavant ; & il diſoit dans cette occaſion, comme en beaucoup d'autres: *Je veux vivre en paix, même avec les ennemis de la paix.* Au reſte le ſaint Paſteur n'auroit pas eu moins de douceur pour ce Bourgeois, quand il auroit réuſſi à lui faire de la peine; car comme à l'arrivée de M. de Condorcet, on témoignoit à M. Creuſot la crainte qu'on avoit qu'une Lettre de Cachet l'éloignât de ſon troupeau, il répondit: *Je ne voudrois point me l'attirer par imprudence; mais je ſens à merveilles combien elle me mettroit à l'aiſe.*

Cette rare patience prenoit ſa ſource dans une grande crainte de Dieu & une profonde humilité. *Ne craignez point ceux*, dit Jeſus-Chriſt, *qui tuent le corps & qui ne peuvent tuer*

l'ame ; mais craignez plutôt celui qui peut perdre dans l'enfer, l'ame & le corps. (Math. X. 28.) Il falloit que cette crainte de Dieu fit ſur le ſaint Paſteur, une grande impreſſion ; & qu'il éprouvât en quelque ſorte, le ſentiment où étoit Job, lorſqu'il diſoit : *J'ai toujours craint Dieu comme des flots ſuſpendus au deſſus de moi.* (Job. XXXI. 23.) Car lorſque ceux qui voyoient ſes travaux & ſes peines, lui diſoient de prendre un peu de relâche, il repondoit : *Il faut que les affaires du Roi ſe faſſent, & que ſes ordres s'exécutent. Oportet negotium Regis impleri.*

En même tems il étoit tout pénétré de ſa miſére. Parlant un jour des fruits que Dieu avoit tirés du Miniſtére de M. de S. Cyran, de M. Singlin & autres Confeſſeurs de Port-Royal, il diſoit : *C'étoient des Saints qui faiſoient plus par leurs prières, que par toute autre voie. Il n'en eſt pas de même de nous.* Auſſi, s'il apprenoit que quelqu'un parmi ceux qu'il conduiſoit, l'eut trompé ; ou s'il parloit ſur la ſtérilité de ſon Miniſtère, il s'en attribuoit toujours la cauſe, en diſant : *C'eſt mon peu d'application à la priére pour attirer ſur moi la lumiére & le diſcernement néceſſaire, qui eſt cauſe du peu de profit qu'on fait ſous ma conduite. Mais*, ajoutoit il, *lorſque je ſerai dans le Ciel, je prierai bien autrement.* Ceux qui avoient le bonheur de le connoître penſoient bien differemment ſur ſon compte ; & c'étoit avec bien de la con-

fiance qu'ils ſe recommandoient à ſes priéres. Mais cette confiance qu'on lui témoignoit, le faiſoit gémir, & le rendoit confus. Il dit un jour à une perſonne qui lui demandoit ſes priéres : *Adreſſez-vous à l'Egliſe : que peut faire une eau bourbeuſe comme moi ?*

Eſt-il étonnant qu'une ſi grande humilité jointe à la vive impreſſion que faiſoit ſur lui la Majeſté de Dieu, lui donnât dans toutes les contradictions par leſquelles il a paſſé, non ſeulement la patience, mais ce que l'Apôtre appelle, *la longanimité* : c'eſt-à-dire une douceur perſévérante, & à l'épreuve de toutes ſortes de tribulations.

ARTICLE VII.

M. Creuſot eſt eſtimé & révéré partout comme un Saint.

QUelque forte que ſoit la contradiction qu'eſſuie la vertu ſur la terre, les plus méchans néanmoins ſont obligés de la reſpecter, ou par des temoignages exterieurs, ou par l'approbation intérieure qu'ils ſont forcés de lui rendre. M. Creuſot a été reſpecté en l'une ou en l'autre maniére, par les grands & les petits, par ſes amis & par ſes propres ennemis. Et véritablement il étoit bien difficile qu'il ne le fût pas, poſſédant dans un dégré eminent la vertu d'humilité, qui eſt peut-

être la ſeule contre laquelle l'envie ne ſe déchaîne pas. M. Creuſot étoit aimé & eſtimé de M. de Caylus, qui lui en a donné des marques dans toutes les occaſions qui ſe ſont préſentées. Auſſitôt qu'il eut appris quelle étoit ſa vertu & les perſécutions qu'il ſouffroit pour la vérité, il s'empreſſa de l'attirer dans ſon Diocèſe, & il lui confia une des plus nombreuſes Paroiſſes de la Ville Eſpicopale. Il le chargea enſuite de faire dans ſon Séminaire les Conférences, & de confeſſer une partie tant des Eccleſiaſtiques qu'on deſtinoit aux ſaints Ordres, que des jeunes Etudians qu'on avoit recueillis dans cette même maiſon, pour les ſouſtraire à la pernicieuſe éducation des Jeſuites. Feu M. de Ségur ancien Evêque de S. Papoul, avoit une eſtime toute particuliére pour M. Creuſot. Il alloit de tems en tems lui demander la ſoupe; afin de jouir à ſon aiſe de pieux entretiens du ſaint Paſteur. On a trouvé parmi les papiers de M. Creuſot, des lettres de feu M. d'Héricourt, Abbé de S. Germain d'Auxerre, toutes remplies de vénération & d'affection pour ce digne Curé. Lorſque cet Abbé paſſa rapidement à Auxerre en 1761, il déclara qu'il ne vouloit point de viſites: mais il fit une exception de M. Creuſot qu'il voulut voir, & aux priéres duquel il ſe recommanda. Il lui donna deux doubles louis; en s'excuſant ſur l'état de ſes affaires, & en l'aſſurant qu'à ſon retour,

il

il ſeroit mieux les choſes. Les Jéſuites eux-mêmes honoroient ſa vertu. Mais comme les Payens, ainſi que Tertullien le rapporte, diſoient des Chrétiens : *Un tel eſt un honnête homme : c'eſt dommage qu'il ſoit Chrétien.* Les Jéſuites diſoient auſſi : *M. Creuſot eſt un ſaint, c'eſt dommage qu'il ſoit Janſéniſte.* Dans les entretiens qu'avoient quelquefois enſemble les Bourgeois de la Ville dans un lieu qu'on a fort bien appellé l'Aréopage d'Auxerre, il arrivoit fort communément que le diſcours tomboit ſur les Prêtres de la Ville. Chacun avoit ſon petit mot à dire. Mais quand on en venoit à M. le Curé de S. Loup, on diſoit : *Oh ! pour celui-là, il n'y a rien à dire ; c'eſt un ſaint.* D'autres diſoient auſſi : *Cet homme eſt vraiment digne de l'Epiſcopat.* On a ſçu qu'une perſonne qui n'a jamais vu M. Creuſot, conſervoit précieuſement une lettre qu'elle en avoit reçue depuis bien des années. Elle diſoit de lui : *c'eſt vraiment un ſaint* : tant elle trouvoit cette lettre remplie de l'onction du Saint-Eſprit. C'eſt à cette réputation de ſainteté, qu'il faut attribuer cette confiance que des étrangers avoient en ſes lumiéres, & qui les portoient à lui écrire ſouvent, ſur les affaires de leur conſcience. Un jour une perſonne qui alloit faire des plaintes à M. Creuſot, fut fort ſurpriſe de trouver en ſon chemin, deux ou trois étrangers qui lui demandérent où demeuroit le plus ſaint Prêtre de la Ville ; car ils ne ſçavoient pas encore ſon nom. Ils ajoutérent ſeulement, que

ce saint Prêtre n'étoit pas éloigné de l'Eglise de S. Germain. Cette personne leur dit en montrant la porte de M. le Curé : *il demeure là*. Ces étrangers entrérent dans l'Eglise, où M. Creusot étoit seul, & retiré dans une Chapelle. Comme il gémissoit beaucoup en priant, ils comprirent que l'homme de Dieu étoit dans l'Eglise. Ils furent le trouver ; & ils eurent avec lui un long entretien. C'est tout ce qu'on a pu en apprendre ; car ces étrangers disparurent ensuite, & on n'en a plus entendu parler depuis. Mais la personne qui alloit se plaindre de M. le Curé, touchée de cette avanture, ne put s'empêcher de se dire à elle-même, qu'elle étoit bien malheureuse, de blâmer un Prêtre que des étrangers révéroient tant. Cette réflexion la fit rentrer en elle-même : & oubliant dans l'instant tous ces prétendus sujets de mécontentement, elle fut trouver une de ses amies à qui elle raconta le fait.

Nous ajouterons ici pour l'honneur de la Paroisse de S. Loup, dont jusqu'ici nous n'avons pas fait l'éloge, que M. le Curé y étoit non seulement révéré comme un saint, mais aimé de l'affection la plus sincére, par un très-bon nombre de personnes. C'étoient principalement celles sur qui Dieu avoit répandu ses graces par le ministère de son serviteur. Dans la maladie qu'il eut au commencement de sa carriére, & dont nous avons déja parlé, la consternation fut universelle en quelque sorte, dans toute la Paroisse. Tant qu'il fut en danger, on peut dire que bien des gens ne dor-

moient point. La nuit & le jour, c'étoit un flux perpétuel de monde qui s'informoit de ſon état. On ſe levoit à toutes les heures de la nuit, pour en apprendre des nouvelles ; & le concours étoit tel, qu'on avoit pris la précaution de ne fermer la porte qu'au loquet, & d'en garnir avec du linge le marteau, afin qu'on peut entrer ſans frapper, & cauſer de l'incommodité au malade. Cet amour & cette vénération pour le ſaint Paſteur, n'ont fait qu'augmenter avec le tems, dans ceux qui ont ſçu diſcerner ſon mérite. On va le voir dans l'article ſuivant, où nous allons raconter l'heureuſe fin de ce grand ſerviteur de Dieu.

ARTICLE VIII.

Dernière maladie de M. Creuſot. Il exerce les fonctions paſtorales juſqu'au dernier ſoupir. Sa mort paiſible & bienheureuſe. Conſternation univerſelle des gens de bien. Ses funérailles magnifiques.

IL eſt aiſé de comprendre par ce que nous avons dit juſqu'ici, que tout ce que pouvoit faire M. Creuſot, au milieu de tant de travaux & de tribulations, c'étoit de ſupporter la vie avec patience, *patienter vivit* ; & d'en voir approcher la fin avec joie. *Delectabiliter moritur* ; ainſi que parle S. Auguſtin. A ce ſujet, le ſaint Paſteur diſoit quelquefois : *J'ai jetté mes grades, & j'eſpére obtenir dans le Ciel un bon Canonicat. Je n'aurai plus rien à faire alors, qu'à chanter les louanges de Dieu.* A meſure que

la fin de ſa courſe approchoit, il paroiſſoit tout abſorbé en Dieu. Une perſonne de ſa Paroiſſe qui s'en appercevoit, diſoit ſouvent en elle-même : cet homme eſt tout en Dieu : il ne reſtera pas longtems avec nous. Aux Fêtes de Noël 1761, où il fit l'Office pour la derniére fois, il ne put contenir les mouvemens de ſon cœur ; tant il étoit brûlant du deſir de l'éternité. En parlant de la mort de S. Etienne premier Martyr, il s'écria avec S. Auguſtin, & dans une eſpéce de tranſport. O doux ſommeil ! ô heureuſe paix que nous goûterons en Dieu pour l'éternité ! *O in pace ! ô in idipſum ! obdormiam & ſomnum capiam* ! (S. Aug. Confeſſ. l. 9. c. 4.) On vit en ce moment couler ſes larmes, & ſon viſage changer de couleur. Une Paroiſſienne qui étoit proche, & qui le regardoit attentivement, en fut ſi vivement frappée, qu'en ſortant de l'Egliſe, elle dit à ſa mere ; je ne ſerois pas ſurpriſe ſi demain on venoit me dire que M. Creuſot eſt mort. Que dites-vous-là, ma fille, reprit la pieuſe mere ? Dieu nous préſerve d'un ſi grand malheur ! Ce malheur arriva néanmoins au bout de cinq jours, en la maniére que nous allons rapporter.

Le Dimanche 27 Décembre, M. Creuſot après s'être acquitté comme à l'ordinaire des fonctions de ſon miniſtère, termina la journée par la Priére ou Inſtruction du ſoir. En deſcendant de la chaire, il commença d'éprouver dans la jambe & dans le côté gauche, un engourdiſſement qui alla toujours croiſſant. Il ne

laiſſa pas néanmoins de donner la bénédiction. Ce fut la derniére qu'il donna ſolemnellement à ſon peuple. Après quoi il ſe rendit au Presbiſtère en chancelant, & traînant le pied, & ſe jetta promptement ſur une chaiſe dans la ſale baſſe qu'on trouve en entrant. Un ami du voiſinage averti de cet accident, accourut au ſecours. Lorſqu'il vit l'embarras de la langue & les autres ſymptomes qui l'accompagnoient, il dit au Paſteur, que c'étoit une paraliſie. Auſſitôt on le porta dans ſa chambre, où le Chirurgien, & enſuite le Médecin arrivérent. On lui fit ce jour même & les deux ſuivans, pluſieurs ſaignées. On lui donna force émétique ; mais ſans ſuccès : le côté gauche demeurant toujours perclus, & la langue à peu près également embarraſſée.

Cependant la nouvelle ſe répandit, que M. Creuſot étoit tombé en paraliſie. La conſternation fut générale dans toute la ville, & principalement dans la Paroiſſe. Depuis ce moment, ce fut un concours prodigieux & continuel de perſonnes de tout ſexe & de toute condition, qui venoient s'informer de l'état du malade, & s'édifier de ſes derniers exemples. Le Lundi 28 on lui parla de recevoir les Sacremens. Il demanda auſſitôt ſon Confeſſeur pour s'y diſpoſer ; c'étoit M. Denattes Curé de S. Pierre en Château. Il les reçut de la main de M. Richer Chanoine de la Cathédrale, cet ancien Vicaire dont nous avons deja parlé, & à qui M. Creuſot avoit

reſigné ſa Cure. Avant de les recevoir, il demanda pardon à tous ceux qu'il pouvoit avoir offenſés contre ſon intention ; déclarant en même - tems qu'il pardonnoit de bon cœur à tous ceux qui l'avoient offenſé de quelque maniére que ce fût. Il auroit bien deſiré de s'expliquer comme en 1743, ſur les Decrets dont les Jeſuites autoriſent leurs erreurs : mais ſon état ne le lui permettant pas, le pieux Chanoine y ſuppléa, en déclarant à l'aſſemblée, que les diſpoſitions du cher Paſteur étoient toujours les mêmes : & qu'il mouroit dans l'adhéſion aux vérités auxquelles pendant ſa vie, il avoit rendu un témoignage perſévérant. Le malade content de ſe voir donner acte de ſon attachement à la vérité, reçut avec joie le gage de l'immortalité bienheureuſe.

Le Mecredi matin 30 Décembre, un ami, après avoir parlé au Médecin s'approcha du malade, & lui demanda s'il n'avoit point des meſures à prendre touchant ſes affaires particuliéres ; parce que le Médecin penſoit que ſa fin pouvoit n'être pas éloignée. Cette annonce lui fut agréable. Il répondit : *Dieu ſoit béni.* Enſuite il déclara ſes intentions ſur un don qu'il vouloit faire à ſon Egliſe, & ſur la récompenſe qu'il croyoit devoir aux longs ſervices de ſa domeſtique. Dès qu'on fut averti qu'il approchoit de ſa fin, & que le Médecin n'eſpéroit plus de guériſon, les craintes ſe changerent en pleurs. On s'empreſſa plus que jamais à venir receuillir ſes derniéres paroles, & à recevoir ſa bénédiction.

C'étoit vraiment un ſpectacle digne d'admiration, que ce qui ſe paſſa dans le Presbyſtére, depuis le commencement de ſa maladie juſqu'à la fin. On peut bien dire de M. Creuſot, qu'ayant aimé les ſiens à l'exemple de Jeſus-Chriſt, il les aima juſqu'à la fin. *Cùm dilexiſſet ſuos...in finem dilexit eos.* Il eſt manifeſte que Dieu ne la fait mourir d'une mort ſi paiſible, qu'afin qu'il pût exercer juſqu'au dernier ſoupir, la charge de Paſteur, & donner à ſes Paroiſſiens les preuves les plus ſenſibles, de l'amour tendre qu'il avoit pour eux. Sa chambre étoit moins une infirmerie, qu'une Chapelle domeſtique, où le ſaint Prêtre continuoit de faire ſes fonctions, inſtruiſant, exhortant, conſolant, béniſſant, confeſſant même ; & tout cela avec cette grace & cette onction, que lui donnoit une vertu parvenue à ſa maturité, & qui étoit prête de recevoir la récompenſe. On voyoit à tout inſtant ſa chambre pleine de perſonnes qui ſe mettoient à genoux au tour de ſon lit, & dont la plûpart fondoient en larmes. Aux uns il diſoit: *Vivez chaque jour, comme ſi c'étoit le dernier de votre vie.* Aux autres: *Qu'on faſſe en ſorte de profiter ſi bien des myſtères de Jeſus-Chriſt, qu'on n'aye point à craindre aux approches de la mort.* Il diſoit en particulier à une perſonne: *N'oubliez pas ce que je vous ai dit ſi ſouvent, & que même je vous ai répété hier au ſoir : ſoyez perſuadée qu'auſſitôt que Dieu m'aura fait miſéricorde, je ne vous oublierai pas. Dieu viendra à votre ſecours.* Il l'exhorta enſuite à ne jamais

abandonner une jeune fille, dont elle s'étoit chargée par ſon conſeil ; l'aſſurant que cette bonne œuvre ſeroit pour elle, une ſource de bénédictions. Ayant entendu au tour de ſon lit quelques jeunes perſonnes qui par ſes ſoins étoient entrées dans les voies de la piété, il les fit approcher l'une après l'autre, pour les conſoler lui-même, & leur donner ſes derniers avis. Il les exhorta à fuir & à mépriſer le monde, & à marcher conſtamment dans la pratique des vérités qu'il leur avoit enſeignées. Il joignit à cela quelques avis particuliers. En un mot tout ce qu'on voyoit, & principalement tout ce qu'on ſe rappelloit de la ſainteté de ce digne Curé, formoit dans les eſprits la même impreſſion, que ſi on lui eut entendu dire ces paroles de S. Paul aux Prêtres d'Ephéſe aſſemblés à Milet. (Act. XX. 18. &c.) *Vous ſçavez de quelle ſorte je me ſuis conduit durant tout le tems que j'ai été parmi vous.... que j'ai ſervi le Seigneur en toute humilité & avec larmes parmi les traverſes qui m'ont été ſuſcitées... que je ne vous ai rien caché de tout ce qui eſt utile ; rien ne m'ayant empêché de vous l'annoncer & de vous en inſtruire en public & en particulier.... Il me ſuffit que j'acheve ma courſe, & que je rempliſſe le miniſtére que j'ai reçu du Seigneur* Jeſus, *pour prêcher l'Evangile de la grace de Dieu. Je ſçais que vous ne me reverrez plus, vous tous chez qui j'ai paſſé, prêchant le royaume de Dieu. Je vous déclare donc aujourd'hui que je ſuis innocent du ſang de vous tous. Car je n'ai point manqué de vous*

annoncer tous les deſſeins de Dieu. Soyez attentifs ſur vous-mêmes.... Veillez, en vous ſouvenant que ..... je n'ai point ceſſé nuit & jour, d'avertir avec larmes chacun de vous. Maintenant je vous recommande à Dieu & à la parole de ſa grace : à celui qui peut achever l'édifice que nous avons commencé, & vous donner part à ſon héritage avec tous les Saints.

Une perſonne vivement touchée de la perte qu'on alloit faire, ayant témoigné ſa douleur au ſaint malade, par ces paroles des diſciples de S. Martin : *Pourquoi nous abandonnez-vous, mon Pere, & dans quelle déſolation nous laiſſez-vous ? Car après votre mort les loups raviſſans ravageront votre troupeau.* M. Creuſot attendri par ce diſcours, leva les yeux au ciel, pour montrer que *notre ſecours eſt au nom du Seigneur qui a fait le ciel & la terre.* Tant qu'il n'inſtruiſoit pas, il étoit dans une priére continuelle, tout abſorbé en Dieu & rempli de conſolation. Il ſourioit, lorſqu'on lui rappelloit ce riche Canonicat ſur lequel il avoit jetté ſes grades depuis longtems, dans la vive eſpérance qu'il alloit enfin en prendre poſſeſſion. Une de ſes Paroiſſiennes lui ayant demandé s'il étoit tranquille : il répondit : *tranquille, ma fille, tranquille.* Mais, lui dit-elle, voulez-vous qu'on vous ſoulage, en coulant du linge ſous vous ; peut être n'êtes-vous pas bien ? *Je ſuis bien*, répondit-il, *pour un homme qui va mourir.* On lui préſenta un apozême que le Médecin avoit ordonné ; il le

prit auſſitôt, mais comme ſa poitrine étoit remplie, & qu'une partie de la liqueur avoit découlé ſur l'aſſiete, il voulut auſſi prendre ce reſte, diſant qu'*il falloit boire le calice juſqu'à la derniére goûte.*

La nuit du Mecredi au Jeudi qui fut la derniére de ſa vie, il parut animé d'une nouvelle ardeur. On lui fit les priéres des Agoniſans, auxquelles il répondit; & lorſqu'on lui diſoit: *in pace in idipſum*, il répétoit: *O in pace! ô in idipſum! obdormiam & ſomnum capiam.* On le voyoit prier en remuant les lévres: faire ſouvent le ſigne de la croix ſur tout ſon corps, ſur ſon front, ſur ſes lévres, ſur ſon cœur; & donner avec ſa main élevée vers le ciel, de fréquentes bénédictions. Dans la matinée un des aſſiſtans dit aux perſonnes de la Paroiſſe qui environnoient le lit, de s'unir au dernier ſacrifice de leur Paſteur qui tant de fois les avoit offerts au ſaint Autel, depuis près de 20 ans qu'il étoit Curé. Le moribon reprit: il y a eu 20 ans le 15 Juin dernier que j'ai pris poſſeſſion de la Cure. On ne fut pas peu ſurpris de cette préſence d'eſprit. Enfin le Jeudi 31 Décembre ſur les deux heures après midi, M. Creuſot s'endormit du ſommeil des Juſtes, âgé de 63 ans & environ 7 mois. *Heureux les morts*, dit l'Ecriture, *qui meurent dans le Seigneur! Dès-a-préſent, dit l'Eſprit, ils ſe repoſeront de leurs travaux. Car leurs œuvres les ſuivent.* (Apoc. XIV. 13.) Peut-on douter que le ſaint Paſteur n'ait entendu au ſortir de

cette vie, ces paroles raviſſantes? *Voila qui eſt bien, bon & fidéle ſerviteur : puiſque vous avez été fidéle dans peu de choſes, je vous en donnerai beaucoup plus à gouverner : entrez dans la joie de votre Seigneur.* (Matth. XXV. 21.)

Cette mort fut un coup terrible pour certaines perſonnes qui ſe reprochoient amérement de n'avoir pas aſſez profité de la conduite de ce grand ſerviteur de Dieu. Pluſieurs en furent malades. Auſſitôt que le bruit de ſa mort ſe fut répandu dans la Ville, toutes les bouches s'ouvrirent, pour lui donner des louanges. *C'eſt un Saint*, diſoit-on hautement ; *s'il n'eſt pas ſauvé, perſonne n'a rien à eſpérer.* Son Confeſſeur avouoit que quand M. Creuſot feroit des miracles, il n'en ſeroit pas étonné. Un Jéſuite même diſoit: *Si on vouloit bien me le permettre, je ferois ſon panégyrique.* Quelques amis de la ſociété, & des gens qui ne paſſent pas pour avoir grande religion, rendoient auſſi gloire à Dieu. Un Chanoine étant allé voir quelques jours après, un Négotiant, & lui demandant la cauſe de la triſteſſe qui paroiſſoit ſur ſon viſage, ce Négotiant lui répondit que le ſujet de ſa douleur étoit la perte qu'on venoit de faire, par la mort de M. Creuſot.

A ces témoignages de vénération en ſuccédérent d'autres encore plus marqués. Un très-grand nombre de perſonnes attirées par l'odeur de ſainteté que le deffunt avoit répandu, accoururent de tout les quartiers de la

ville, pour aller rendre à ſon corps les marques les plus publiques de leur religieux reſpect. On lui baiſoit le viſage, les mains, les pieds. On lui faiſoit toucher des croix, des livres, des chapelets, des ſentences de piété. Tout le monde l'invoquoit; & on ſe diſoit volontiers à ſoi même : un tel Paſteur a-t-il beſoin de priéres ! On ne pouvoit ſurtout ſe laſſer d'admirer ſon viſage, dont la rudeſſe des traits avoit totalement diſparu, pour faire place à un air de ſérénité, de majeſté & de ſainteté, qui attiroit tous les regards. Comme ſi l'ame de ce Juſte en quittant le corps, avoit voulu lui laiſſer une impreſſion de la paix ineffable où elle étoit entrée, & de cet heureux ſommeil après lequel elle avoit tant ſoupiré. *O in pace ! ô in idipſum ! obdormiam & ſomnum capiam.* La nuit ſeule lorſqu'elle fut fort avancée, & le moment de la ſépulture, mirent fin à ſes honneurs religieux, auxquels on en ſubſtitua d'autres plus ſolemnels. Rien ne fut plus majeſtueux que la pompe funèbre. Le Chapitre de la Cathédrale donna ſes ornemens, & y aſſiſta tout entier. (*a*) On y vit auſſi tous les Curés de la Ville & des Fauxbourgs avec pluſieurs Curés de la campagne. (*b*) On y vit un grand nombre de perſonnes de piété de différens endroits de la Ville. On y vit en particulier pluſieurs pauvres Ramoneurs de cheminées qui venoient rendre leurs derniers

(*a*) Excepté les nouveaux Chanoines.
(*b*) Excepté les nouveaux Curés.

devoirs à leur bienheureux Pere. On y vit enfin une grande multitude de perſonnes de tout âge & de tout état. MM. les Chanoines, contre leur uſage, firent toutes les fonctions, ſoit au lutrin, ſoit à l'Autel, ſans qu'aucun d'entre eux y trouvât à redire: pas même M. Jodon leur ancien Confrere, & fort oppoſé à toute innovation. Ce pieux Chanoine ſi reſpectable & ſi reſpecté dans la Ville par ſa régularité & ſes aumônes, jugea qu'une telle diſtinction étoit bien dûe à M. Creuſot. Il diſoit, lorſqu'on lui en parloit: *Pouvions-nous trop marquer notre reſpect pour la mémoire d'un ſi digne & ſi ſaint Paſteur?* Le corps du défunt dépoſé ſous un catafalque, & illuminé de toutes parts, fixoit les regards de tout le monde, & ſembloit tenir dans une ſainte frayeur ce nombreux Clergé, & cette multitude de perſonnes de piété qui étoient dans l'Egliſe. Pendant l'Office, des Dames animées d'un ſaint reſpect pour ce bienheureux Paſteur, faiſoient bruler continuellement de l'encens dans le cercueil de pierre où le corps de ce Juſte devoit être mis; & ce cercueil étoit un don de la piété d'un Eccléſiaſtique de mérite ami du ſaint Défunt. Le tems étoit arrivé où cet homme ſi petit & ſi vil à ſes yeux, qui avoit toujours cherché la derniére place, devoit être honoré de la maniére la plus publique & la plus ſolemnelle. Avant l'inhumation, on fit la Proceſſion au tour de l'Egliſe, en portant le corps, qui fut dépoſé enſuite au mi-

lieu du chœur & aux pieds du ſanctuaire avec cette inſcription gravée ſur le couvercle du cercueil. *Quaſi vas auri ſolidum, ſic effulſit in Templo Dei Nicolaus Creuſot ſancti Lupi æmulus, hujus Paræciæ Rector. Hic inter omnium lacrimas depoſitus eſt 2 Jan. 1762. Comme un vaſe d'or maſſif magnifiquement travaillé, ainſi a brillé dans l'Egliſe de Dieu, par l'éclat de toutes ſes vertus, Nicolas Creuſot, imitateur parfait de S. Loup de Troyes Patron de cette Paroiſſe, où il fut Curé 21 ans. Il fut mis en dépôt dans ce lieu ſacré, juſqu'à la bienheureuſe Réſurrection, au milieu des larmes de ſes Paroiſſiens, & d'un concours prodigieux de perſonnes de tout état, le 2 Janvier 1762.*

L'intention du défunt avoit été d'être enterré dans le Cimetiére. Mais tout le monde s'y oppoſa : & les Marguilliers proteſtérent qu'ils ne le ſouffriroient jamais. Il étoit bien juſte en effet que le ſaint Paſteur fut après ſa mort au pied de l'Autel, où il avoit ſi ſouvent offert ſa vie : & que ſes Paroiſſiens qu'il avoit logés ſi au large au milieu de ſon cœur dilaté par la charité, euſſent à leur tour l'avantage de poſſéder ſon corps au milieu d'eux après ſa mort ; afin que la vue de ſon ſépulchre enrichi d'un ſi précieux dépôt, excitât en eux le ſouvenir de la perte qu'ils ont faite ; & les portât à profiter, du moins après ſa mort, des inſtructions qu'il leur a données, & dont ils n'ont pas communément aſſez profité pendant ſa vie.

Le concours a été grand pendant longtems

au tombeau de M. Creuſot ; & pluſieurs perſonnes y vont encore pour implorer ſon interceſſion. On a une ſi grande idée de ſa ſainteté, que M. l'Archiprêtre ayant voulu faire ſon éloge en chaire, pendant le tems qu'il a deſſervi la Cure, on diſoit publiquement : Ce n'eſt pas là M. Creuſot : il eſt encore bien au deſſus d'un tel éloge. Un Chanoine prêcha enſuite, & fit auſſi l'éloge du Paſteur : mais on continua de dire que ce n'étoit pas encore là M. Creuſot. On en a dit à peu près autant des Nouvelles Eccléſiaſtiques : comme ſi tous les éloges ne pouvoient répondre à l'idée qu'on s'eſt formé de ce ſaint homme. Un Paroiſſien de ſaint Loup diſoit au contraire : Je ſçais où eſt la vie de M. Creuſot. Elle eſt dans les Réflections morales que lit ma fille : car M. Creuſot a parfaitement bien pratiqué tout ce qui eſt dans ce livre.

Après la mort du ſaint Paſteur, on tira ſon portrait en plâtre, qui a ſervi enſuite pour le faire graver à Paris. Voici l'Epitaphe qu'on a mis ſur ſa tombe en ſtyle lapidaire.

Ci gît

Meſſire NICOLAS CREUSOT,
Prêtre du Diocèſe d'Autun.
Chargé du ſoin de cette Paroiſſe,
D'abord en ſecond pendant ſix ans ;
Appellé à la gouverner en chef,
Il en porta le poids pendant vingt ans.
Fidéle Miniſtre de l'Evangile de J. C.
Il lui rendit un glorieux témoignage,

Et l'annonça dans toute ſa pureté,
Avec un zèle infatigable.
Parvenu à la plus haute piété,
Il eut le précieux talent d'y former les autres.
Sa douceur vraiment paternelle,
Jointe à la ſollicitude paſtorale,
Le fit reſpecter de ceux-là même
A qui ſa fermeté étoit odieuſe.
Aſſidu auprès des malades,
Sa tendre charité
Leur fut une ſource de conſolation.
Saintement avare pour lui-même,
Il fut prodigue envers les pauvres.
Plein d'une foi vive,
Il marcha en la préſence de Dieu.
N'aimant que les vrais biens,
Il mépriſa les choſes périſſables.
Ennemi de l'éclat & des honneurs,
Petit, vil à ſes yeux,
Pauvre, doux, humble de cœur,
Il fut pendant ſa vie
L'objet de la vénération publique.
Au moment de ſa mort,
Toutes les bouches s'ouvrirent,
Pour le louer, & l'honorer comme bienheureux.
Victime de ſon zèle & de ſes travaux,
Soupirant après la céleſte Patrie,
Il s'endormit dans le Seigneur
Le 31 Décembre 1761. âgé de 63 ans.

La mémoire du Juſte ſera éternelle. Pſ. CXI. v. 6.

FIN.

1103